



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



Pour l'Homme - Pour les Animaux - Pour l'Environnement  
**ENSEMBLE(S), DEBOUT POUR LE VIVANT !**

**Jeudi 19 octobre 2023**

**9<sup>ème</sup> Assemblée Générale**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

**1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG**

**2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023**

**3 Rapports financiers 2021 et 2022**

**4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025**

**5 Perspectives 2023/2024/2025**

**6 Questions diverses...**

***Pot de l'amitié***



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

**1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG**

2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023

3 Rapports financiers 2021 et 2022

4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025

5 Perspectives 2023/2024/2025

6 Questions diverses...

*Pot de l'amitié*



# AIVES

Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



**80 rue de Saint-Omer (mairie) 62575 Heuringhem (n°W625001893)**

## **PROCÈS-VERBAL DE LA 8<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION INTER-VILLAGE POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN lundi 22 novembre 2021**

Le lundi vingt-deux novembre deux mille vingt et un à dix-huit heures quarante le président de séance Mr Jean-Michel Jedraszak Co-Président d'AIVES, ouvre la huitième assemblée générale de l'Association InterVillage pour un Environnement Sain dans la salle des fêtes d'Heuringhem.

- Nombre d'adhérents ayant émargé : 16
- Nombre de procurations : 16 valides (1 seule procuration par adhérent présent)

**Le Président de séance annonce l'ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la 7<sup>ème</sup> AG d'AIVES du 25 novembre 2019
- Rapport moral et d'activité 2019/2020/2021
- Rapport financier 2019 et 2020 et un point au 22 novembre 2021
- Élection des membres du nouveau Collège
- Perspectives 2021/2022
- Questions diverses

Au cours d'une courte introduction le Président de séance indique que la crise sanitaire a eu comme conséquence une très nette diminution des activités de l'association ainsi qu'une perturbation de son fonctionnement, par exemple l'annulation de l'AG prévue en 2020 ainsi que l'annulation des réunions de Collège. Conséquence de la diminution de ses activités, AIVES a vu une diminution significative du nombre de ses adhérents. Mais, précise Jedraszak Jean-Michel, AIVES a toujours continué de fonctionner et de participer à des actions de défense de l'environnement comme le montrera le rapport d'activités.

Le Président de séance rappelle aussi les gestes barrières à respecter au cours de cette AG et annonce aux participants l'annulation du pot de l'amitié qui devait se tenir en fin d'AG en raison de rebond actuel des cas de contamination en France.

## **Approbation du procès-verbal de la 7<sup>ème</sup> AG du 25 novembre 2019**

Comme chaque année, il est rappelé que les procès-verbaux des AG d'AIVES sont mis en ligne sur le site d'AIVES, tout comme les supports diapos de ces AG, ainsi chacun peut les consulter juste avant chaque nouvelle AG.

*Après présentation intégrale du PV de la 7<sup>ème</sup> AG du 28 mai 2018 sur écran, celui-ci est adopté à l'unanimité.*

## **Rapport moral et d'activité 2019/2020/2021**

Il est d'abord fait un point sur la porcherie d'Heuringhem au 22 novembre 2021

Le Co-Président d'AIVES décrit les travaux les travaux qui ont été effectués sur les bâtiments d'élevage depuis la dernière AG, en particulier une petite extension sur la partie engraissement du bâtiment principal en 2020 ainsi qu'une fermeture partielle du hangar en 2021. Ces modifications ne correspondent pas au permis de construire !

Il est rappelé que la décision du TA de Lille d'annuler l'autorisation à exploiter et de reprendre l'instruction du dossier à la phase d'enquête publique (au niveau des capacités financières) n'a toujours pas été suivie d'effet ! Actuellement, la porcherie d'Heuringhem n'a pas toujours pas d'autorisation à exploiter valide.

Le président de séance fait un point sur le recours indemnitaire opposant l'EARL Bridault-Chevalier et la municipalité d'Heuringhem (donc ses habitants) : l'EARL Bridault-Chevalier fait appel le 11 mars 2021 de la décision du Tribunal Administratif de Lille du 12 janvier 2021 de la débouter de l'ensemble de ses prétentions.

**Il est fait un rappel de la participation d'AIVES aux actions menées, avec d'autres associations, contre les élevages intensifs durant ces deux dernières années :**

#### **Les luttes locales dans les Hauts de France et ailleurs**

- Drucat : ferme des 1000 vaches* : la victoire des opposants NOVISSEN et la Confédération Paysanne
- Pitgam, poules pondeuses et poulets de chair* : dossier juridique en cours
- Steenwerck, poulets de chair* : manifestation sur place et dossiers juridiques
- Pihem, projet d'un élevage de poulets de chair* : manifestation sur place et recours juridique envisagé
- Catillon-sur-Sambre, 400 vaches* : participation au dossier d'enregistrement
- Robecq, porcs* : manifestation sur place et participation au dossier d'enregistrement
- Pure Salmon à Boulogne sur Mer* : participation au Collectif et 2 manifestations sur place.
- Landunvez (Bretagne), porcs* : "victoire" juridique des opposants et point sur l'importance de l'ammoniac

#### **Le grand rassemblement régional à Lille le 5 juin 2021**

Jean-Michel Jedraszak relate la mobilisation d'AIVES pour organiser une manifestation régionale à Lille le 5 juin contre la prolifération des élevages intensifs dans les Hauts de France. 400 à 500 personnes se sont rassemblées à l'appel de 4 autres associations locales [FLANER](#), [FL.A.N.D.R.E.S au nom de la Terre](#), [AIVES](#), [PHEA](#) et de L214.



**AIVES à Lille le 5 juin 2021**

### **Notre soutien au CIWF pour « La fin des cages dans les élevages ».**

Le Président de séance annonce aux participants le succès de l'initiative citoyenne européenne demandant la fin des cages dans les élevages en Europe. Le parlement européen devra se prononcer sur une loi allant (ou non) en ce sens. AIVES avec des dizaines d'autres associations européennes avait appelé à participer à cette ICE.

## **Sur les autres activités d'AIVES en 2019/2020/2021**

### **NON à Tropicalia**

Jedraszak Jean-Michel résume les mobilisations auxquelles des militants d'AIVES ont participé contre ce projet de serre tropicale géante à Rang du Fliers, Montreuil sur Mer et Lille.

### **« Pisseurs involontaires de glyphosate »**

Jedraszak Jean-Michel rappelle qu'après les 50 prélèvements d'urine réalisés le 5 décembre au siège de l'APSH, 37 dépôts de plainte ont été déposés au Tribunal de Saint-Omer pour, entre autres, empoisonnement involontaire. Plusieurs milliers de plaintes similaires ont été déposés partout en France, AIVES attend l'éventuel jugement.

### **« Nous voulons des Coquelicots »**

Action terminée en septembre 2020 après les rassemblements mensuels perturbés par la situation sanitaire, malheureusement la prolongation du mouvement « Nous voulons des Coquelicots » par le mouvement « Nous voulons des paysans » est actuellement suspendue !



## Soutien aux « Ran' donneurs d'alerte »

Le président de séance décrit la genèse d'une nouvelle association, « Les ran'donneurs d'alerte », et annonce qu'AIVES soutient et soutiendra cette toute jeune association qui veut allier randonnées et défense de l'environnement.

*C'est sur l'annonce de ce soutien que se termine le rapport moral et d'activité. Il est soumis au vote de l'Assemblée Générale, il est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.*

## Les rapports financiers 2019 et 2020 ; situation au 22 novembre 2021

► Le président présente les rapports financiers d'AIVES 2019 et 2020 en explicitant les tableaux ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Frais d'impression	528,00 €	Cotisations	1 055,00 €
Droits (Bourse climat + internet)	107,04 €	CGP (adhérents)	
Frais de déplacements	362,00 €	Dons	947,48 €
Frais tenu de compte	5,86 €	(Coquelicot 104,48) - €	
Assurance	149,54 €	Subventions communales	180,00 €
Frais postaux	190,00 €		- €
Fête Paysanne	150,00 €	Produits financiers	144,87 €
Dépenses manifestations		Recettes manifestations	
Frais "Coquelicot"	109,70 €	Paiement Analyse Glyphosate	2 973,00 €
Analyse Glyphosate	3 145,00 €		
Total des dépenses 2019	4 756,14 €	Total des recettes 2019	5 242,31 €
		Résultat de l'exercice 2019	486,16 €
		Report à nouveau N-1	20 054,39 €
		Disponible au 30/12/2019	20 540,55 €
		sur nos comptes	

**Bilan financier 2019**

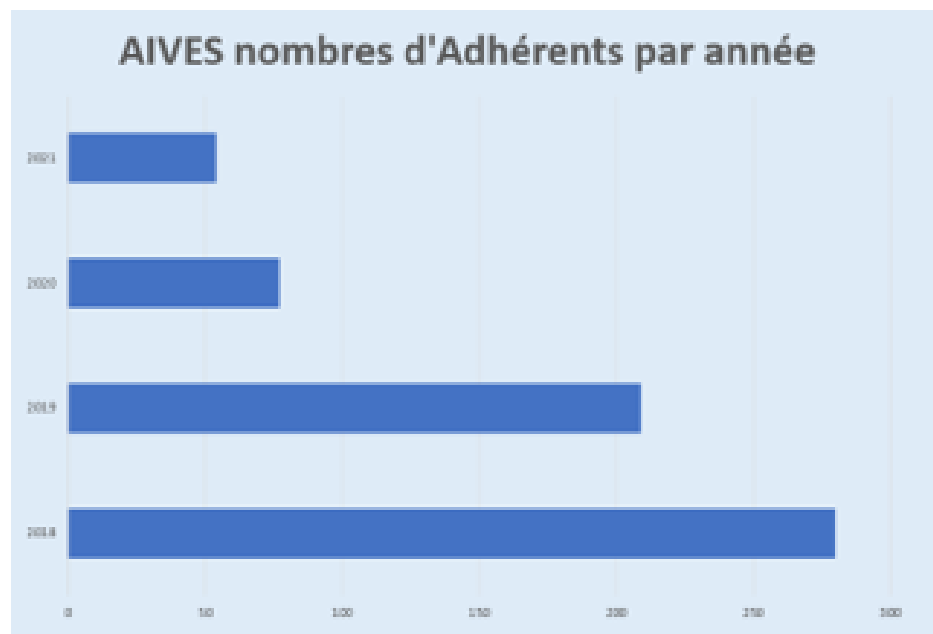
Dépenses		Recettes	
Frais d'impression	- €	Cotisations	404,00 €
Hébergement internet	47,04 €	(77 adhérents)	
Frais de déplacements	- €	Dons	349,43 €
Frais tenu de compte	- €	(Coquelicot 104,48)	- €
Assurance	150,50 €	Subventions communales	180,00 €
Frais postaux	- €		- €
PicRights	258,38 €		
Librairie Coquelicots	64,00 €	Produits financiers	105,15 €
Fête Paysanne	- €		
		Recettes manifestations	
Dépenses manifestations			
Paiement Notaire "Glyphosate"	373,00 €		
Indus SNCF	237,00 €	Remboursements SNCF	237,00 €
Total des dépenses 2020	1 129,92 €	Total des recettes 2020	1 275,68 €
		Résultat de l'exercice 2020	145,68 €
		Report à nouveau N-1	20 581,25 €
		Disponible au 31/12/2020	20 726,93 €
		sur nos comptes	

**Bilan financier 2020**

La situation financière de l'association est saine et stable. Les mouvements sont peu importants, reflet d'une activité moindre en ces années de pandémie. La somme disponible est à nuancer, il nous reste des règlements possibles à effectuer.

La fin de l'année étant proche, le Président de séance fait un point rapide en ce 22 novembre 2021. La somme disponible en compte est de 20 459,30 €. € et ne devrait pas trop bouger d'ici au 31 décembre 2021. La situation financière d'AIVES continue donc d'être stable et saine en 2021.

► Le président fait un point sur les adhésions à AIVES ces dernières années. Il explique par l'absence d'actions à enjeu local et par la situation sanitaire la chute du nombre d'adhérents, il espère une possible remontée en 2022. 75 adhérents 2021 en fin d'AG.



Après la présentation de ce rapport financier, le président de séance *le soumet au vote de l'Assemblée Générale. Il est adopté à l'unanimité des présents et représentés.*

## Élection des membres du Collège 2021 / 2022

À l'issue de la 7<sup>ème</sup> assemblée générale, la composition du Collège était la suivante :

Sylvie Deroo, Grimbert Alain, Hollander Jacky, Jedraszak Jean Michel, Letellier Casimir, Rouget Alexis, Schoentgen Lionel, Vendeville Nicole, Vigreux Yves, Hélène Roche et Priscilla Cassez.

Sylvie Deroo et Yves Vigreux ne se représentent pas.

Hélène Fayeulle fait acte de candidature. Nous avons donc la proposition de composition du nouveau Collège suivante :

NOM	Prénom	Ville
CASSEZ	Priscilla	Saint-Omer
GRIMBERT	Alain	Bouvelinghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROCHE	Hélène	Salperwick
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VENDEVILLE	Nicole	Bouvelinghem
FAYEULLE	Hélène	Arques

*Cette liste est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.*

Chaque élu est Co-Président de l'association AIVES

Jedraszak Jean-Michel est plus spécialement chargé de la fonction financière (responsable au niveau du compte bancaire et interlocuteur au niveau de la banque).

## Perspectives 2021/2022

► **Présentation succincte et non exhaustive par Jean-Michel Jedraszak de possibles mobilisations jusqu'à la prochaine AG :**

**PERPETUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.**

**PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM**

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

**SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS**

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- soutien à NOVISSEN
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

**SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.**

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

**LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT**

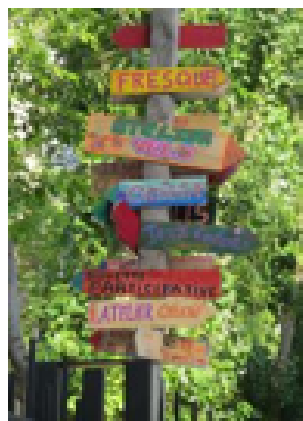
- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier

.....

► 3 points particuliers qui sont développés :

1 Participation aux actions contre TROPICALIA : Le président de séance annonce un nouvel événement contre le projet Tropicalia le dimanche 19 décembre à Rang du Fliers !

**Vous vous rappelez le 20 décembre 2020 ? Alors, chut...On ne dit rien, mais vaut mieux dès maintenant bloquer la date du dimanche 19 décembre dans votre agenda...!!**



2 Recours contre l'élevage de Pihem avec L214 :

Le Président de séance propose à l'assemblée générale d'AIVES de se mobiliser contre cet élevage et de s'associer au recours possible de L214 contre l'autorisation à exploiter un élevage avicole rue de l'Épinoy à Pihem par la SARL Élevage Leblond. Il détaille effets délétères de ce genre d'élevage et de celui de Pihem en particulier. Il propose à l'AG de voter une motion mandant le Collège d'AIVES nouvellement élu pour effectuer toutes les démarches juridiques nécessaires afin de porter ce recours avec l'association L214.

*La motion suivante est soumise au vote de l'AG :*

La 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le lundi 22 novembre 2021 dans la Salle de Fêtes d'Heuringhem soutient le dépôt d'un recours d'AIVES contre l'autorisation à exploiter l'élevage avicole de la SARL Élevage Leblond rue de l'Épinoy à Pihem, autorisation délivré par le préfet du Pas de Calais le 28 juillet 2021. Elle demande au Collège d'AIVES d'engager toutes les démarches nécessaires pour le dépôt de ce recours en étroite collaboration avec l'association L214.

*Après discussion, cette motion est adoptée à l'unanimité des présents et des représentés.*

### 3 mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Eques :

Alexis Rouget, membre du Collège d'AIVES présente le projet du méthaniseur industriel prévu au hameau de Mussent (Eques). Ce méthaniseur tournera avec moins de 100 tonnes d'intrants par jour et ne sera donc pas soumis à enquête publique. Il précise le peu d'informations données par les promoteurs, tout au plus une réunion avec le conseil municipal mais en donnant peu d'informations, il y a aussi un tract distribué avec parcimonie pour les seuls riverains proches du projet.

Dans un premier temps, si les promoteurs persiste dans leur volonté de refuser d'informer réellement la population locale de leur projet, AIVES distribuera un tract d'information, voire organisera une réunion publique sur le village, mais Alexis Rouget précise bien que ce rôle est normalement dévolu aux promoteurs.

Il est ensuite proposé aux adhérents présents de visionner une vidéo sur la méthanisation pour en comprendre le fonctionnement, cette visio est produite par « Agri Biométhane Fonctionnement » favorable à la méthanisation. A la fin de cette vidéo, une discussion informelle s'engage sur la méthanisation en général et son impact écologique en particulier : nuisances pour les riverains, cycle du carbone, émissions d'ammoniac...

Et c'est sur cette discussion informelle que ce termine cette présentation des perspectives d'AIVES pour l'exercice 2021 / 2022.

*Les « perspectives 2021 / 2022 » sont soumises aux votes des membre de l'AG, elles sont approuvées à l'unanimité des présents et des représentés.*

## **Interventions et Questions diverses**

Le président de séance précise qu'en raison de la situation sanitaire AIVES n'a pas, contrairement aux années précédentes, invitée les associations amies à cette AG, il n'y a donc pas d'interventions de leurs parts.

Pour terminer, le Co-Président d'AIVES propose aux adhérents présents de poser d'éventuelles questions, constatant l'absence de questions, il clôt cette 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES.

*L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance remercie les participants, prononce la clôture de la 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES à 20h30.*

Hélène Roche  
Co-Présidente d'AIVES

Alexis Rouget  
Co-Président d'AIVES

Jean-Michel Jedraszak  
Co-Président d'AIVES

vote



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE DU 22 11 2021**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG

**2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023**

3 Rapports financiers 2021 et 2022

4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025

5 Perspectives 2023/2024/2025

6 Questions diverses...

*Pot de l'amitié*

# DIAPO AG 2021

## PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

### PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

### SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

### SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

### LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# Sur les élevages intensifs :

**Porcherie d'Heuringhem**

**Élevage de poulets de chair de Pihem**

**Les élevages de saumon à Boulogne sur Mer**

# Sur la ferme-usine d'Heuringhem

(Élevage ICPE toujours pas aux normes)

## 1- Pas de régularisation du PC

- Les PCI et PCM ne sont pas respectés. Extrait du considérant 30 du jugement du 17 mai 2022 : « ... la commune établit que les bâtiments construits sont d'une moindre importance que ceux prévus par les permis de construire ».
- **Toujours pas DAACT** (Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux)

## 2- Pas d'autorisation à exploiter ni de décret d'enregistrement !

- 1- décret d'autorisation à exploiter signé le 29 mars 2013
- 2- annulation de ce décret survenu le 15 avril 2017 mais sans en suspendre l'exécution
- 3- annulation devenue définitive le 11 octobre 2018 suite au choix de l'EARL Bridault Chevalier de ne pas procéder à la régularisation.

Suite à cette annulation définitive, pas d'autorisation mais pas d'enregistrement !!!  
La CAA parle de 280 truies mais pas du nombre de porcs charcutiers (< 2000)

# Ce qui est construit ce jour et qui ne correspond pas aux autorisations obtenues !



## **Projet initial :**

- 2496 porcs charcutiers de plus de 35 kg
- 0216 porcs charcutiers de 30 à 35 kg

Soit 2712 emplacements de porcs charcutiers =  
**projet ICPE soumis à autorisation**

**Actuellement, on est dans un élevage ICPE  
soumis à enregistrement car :**

- moins de 500 truies
- moins de 2000 emplacements de porcs charcutiers et/ou cochettes

# Sur la ferme-usine d'Heuringhem

(Élevage ICPE toujours pas aux normes)

## 1- Pas de régularisation du PC

- Les PCI et PCM ne sont pas respectés. Extrait du considérant 30 du jugement du 17 mai 2022 : « ... la commune établit que les bâtiments construits sont d'une moindre importance que ceux prévus par les permis de construire ».
- **Toujours pas DAACT** (Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux)

## 2- Pas d'autorisation à exploiter ni de décret d'enregistrement !

- 1- décret d'autorisation à exploiter signé le 29 mars 2013
- 2- annulation de ce décret survenu le 15 avril 2017 mais sans en suspendre l'exécution
- 3- annulation devenue définitive le 11 octobre 2018 suite au choix de l'EARL Bridault Chevalier de ne pas procéder à la régularisation.**

Suite à cette annulation définitive, pas d'autorisation mais pas d'enregistrement non plus !!!  
La CAA parle de 280 truies mais pas du nombre de porcs charcutiers (< 2000)

**Art 1 : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.**

**Art 2 : Il est enjoint au préfet du Pas de Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.**

**Art 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivré le 29 mars 2013.**

25... Il résulte de l'instruction que l'arrêté du 29 mars 2013 par lequel le préfet du Pas-de-Calais a autorisé l'exploitation de l'installation a été annulé par un jugement du 25 avril 2017 n° 1401947 et 1402302 du tribunal administratif de Lille, devenu définitif à la suite du désistement dont a pris acte le président de la première chambre de la cour par une ordonnance n° 17DA01291 du 11 octobre 2018 ... Il résulte cependant des motifs qui sont le support nécessaire du dispositif de ce jugement que l'illégalité qui entachait cet arrêté était régularisable dans les conditions prévues par l'article L. 181-18 du code de l'environnement et qu'afin de permettre cette régularisation, l'exécution de l'arrêté annulé n'a pas été suspendue par le tribunal.

26. Si l'EARL a fait le choix de ne pas procéder à cette régularisation, elle soutient, sans être sérieusement contredite, qu'elle pouvait régulièrement exploiter, même dépourvue d'une telle autorisation d'exploitation, une installation accueillant 280 truies, dès lors que ce nombre d'animaux n'excède pas les seuils fixés dans l'annexe de l'article R. 511-9 du code de l'environnement, au-dessus desquels une autorisation est requise. Dans ces conditions, l'appelante est fondée à soutenir qu'elle aurait pu régulièrement exploiter son installation durant la période comprise entre le 1er juin 2014, date prévisionnelle d'achèvement des travaux, et le 16 mars 2017, date d'achèvement effectif des travaux.



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# Sur les élevages intensifs :

Porcherie d'Heuringhem

Élevage de poulets de chair de Pihem

Les élevages de saumon à Boulogne sur Mer



Diapo AG 8

**ENQUÊTE**

# **NON À L'EXTENSION DE L'ÉLEVAGE INTENSIF DE POULETS À PIHEM**

Suite aux résultats de son enquête, l'association L214 décide de déposer un recours contre l'autorisation à exploiter ce poulailler géant.

AIVES envisage de se joindre à L214 sur cette action juridique.

**La proposition de déposer un recours contre l'autorisation à exploiter le poulailler de Pihem avec l'association L214 est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale, et on propose la motion suivante :**

## **Diapo AG 8**

La 8<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le **lundi 22 novembre 2021** dans la Salle de Fêtes d'Heuringhem soutient le dépôt d'un recours d'AIVES contre l'autorisation à exploiter l'élevage avicole de la SARL Élevage Leblond de Pihem, autorisation délivrée par le préfet du Pas de Calais le 28 juillet 2021.

Elle demande au Collège d'AIVES d'engager toutes les démarches nécessaires pour le dépôt de ce recours en étroite collaboration avec l'association L214.

**Hélène THOUY**  
**Avocate au Barreau de Bordeaux**  
11 COURS DU 14 JUILLET  
33210 LANGON  
Tel : 05.57.31.09.17 / Fax : 09.70.29.38.40  
[h.thouy@avocat-thouy.com](mailto:h.thouy@avocat-thouy.com)  
[www.avocat-thouy.com](http://www.avocat-thouy.com)

L214 / PREF PAS-DE-CALAIS  
10968 HT/OV/PB

## TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

### REQUETE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

#### POUR :

- 1) **L'association L214**, association loi 1908, Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Schiltigheim le 20 décembre 2017, précédemment association loi 1901, déclarée en Sous-Préfecture de Brioude le 14 mars 2008, publiée au journal officiel le 29 mars 2008, dont le siège est 4 rue du soleil, 67204 ACHENHEIM représentée par son Président Monsieur Antoine COMITI
- 2) **L'Association InterVillage pour un Environnement Sain (AIVES)**, association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, dont le siège est Mairie d'HEURINGHEM, 80 rue Saint-Omer, 62575 HEURINGHEM, représenté par son Co-Président Monsieur Jean-Michel JEDRASZAK, dûment habilité à cet effet,

Ayant pour avocat, **Me Hélène THOUY et Me Olivier VIDAL**, avocats au Barreau de Bordeaux, demeurant 11 cours du 14 juillet, 33210 LANGON

#### CONTRE :

**LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS**, rue Ferdinand Buisson, 62020 ARRAS Cedex 9

**PAR CES MOTIFS,**

**Plaise au tribunal administratif :**

- **ANNULER** l'arrêté du 28 juillet 2021 par lequel le préfet du Pas-de-Calais a accordé à la SARL ELEVAGE LEBLOND l'autorisation environnementale pour exploiter sur la commune de PIHEM un élevage avicole d'une capacité maximale de 122 800 emplacements
- **CONDAMNER** l'ETAT à verser aux requérants une somme de 6.000€ en application de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.

Fait à Langon, le 24 novembre 2021

Hélène THOUY



Olivier VIDAL





**GREENLAW**  
AVOCATS

David DEHARBE

Tel : 06.30.44.50.72

[david.deharbe@green-law-avocat.fr](mailto:david.deharbe@green-law-avocat.fr)

Stéphanie GANDET

Tel : 06.42.68.71.69

[stephanie.gandet@green-law-avocat.fr](mailto:stephanie.gandet@green-law-avocat.fr)

Yann BORREL

Tel : 06.87.19.62.77

[yann.borrel@green-law-avocat.fr](mailto:yann.borrel@green-law-avocat.fr)

Lou DELDIQUE

Tel : 06.83.05.11.06

[lou.deldique@green-law-avocat.fr](mailto:lou.deldique@green-law-avocat.fr)

AVOCATS ASSOCIES

Sébastien BECUE - *Of Counsel*

Ségolène REYNAL

Théo DELMOTTE

Alix-Anne SAURET

Marie-Coline GIORNO

Anais BIEHLER

Marie KERDILES

Vanessa SICOLI

Écritures à adresser au

84 Bd du Général Leclerc

Paraboles II, 7<sup>ème</sup> étage

59100 ROUBAIX

Fax : 09.72.19.23.56

Courrier Palais :

Lille : Case n° 357

Lyon : Toque n° 2502

TRINUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE  
5 RUE GEOFFROY SAINT-HILAIRE  
CS 62039  
59014 LILLE CEDEX

1

*Vos réf. : instance n°2109290-1*

*Nos réf. GL100122 LEBLOND*

Roubaix, le 14 octobre 2022

## MEMOIRE EN DEFENSE

Pour:

- **La SARL ELEVAGE LEBLOND** dont le siège social est situé 387 rue d'Helfaut, 62570 HELFAUT, prise en la personne de son représentant légal en exercice.

# Extraits échanges mails avec Isabelle de L214

Bonjour Jean-Michel, le 16 mai 2023

Maître Vidal vient de m'envoyer le mémoire en défense de la SARL Élevage LEBLOND. [Je te donne ici le lien](#), j'espère que tu y auras accès.

Je te copie colle la suite de son message :

"Nous avons bien reçu un mémoire en défense de la part du pétitionnaire (la SARL Élevage LEBLOND). En revanche, le préfet n'a toujours pas produit son mémoire qui est particulièrement important dans la mesure où c'est son arrêté qui est attaqué.

..... »

Coucou Jean-Michel, le 13 octobre 2023

« Voici la réponse de Hélène Thouy :

[...] rien n'a bougé depuis le dernier mail et comme la pref ne conclut pas et que l'on ne veut pas risquer une clôture on a commencé à préparer un mémoire en réponse à celui de l'exploitant.[...] »

A très vite. Bises.



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# Sur les élevages intensifs :

Porcherie d'Heuringhem

Élevage de poulets de chair de Pihem

**Les élevages de saumon à Boulogne sur Mer**

**AIVES se mobilise contre 2 projets d'élevages intensifs dans le Boulonnais à l'intérieur du Collectif « NON à la pisciculture intensive dans le Boulonnais.**

**NON**  **NON** À LA PISCICULTURE  
INTENSIVE DANS  
LE BOULONNAIS

Le 12 juin à Boulogne sur Mer

**NON**

à

**Pure Salmon**

***NON à Pure Salmon !***



**Boulogne sur Mer le 30 octobre 2021**

***NON à Pure Salmon !***



# Victoire ! le 23 avril 2022, les promoteurs jettent l'éponge !

**PURE SALMON : LE MAIRE DE BOULOGNE FUSTIGE L'OPPOSITION CITOYENNE QUI S'ÉTAIT CRÉÉE CONTRE LA FERME AQUACOLE.**



Frédéric Cuvillier, le maire de Boulogne sur mer regrette l'abandon de la ferme aquacole de Pure Salmon.

👤 Sébastien Foissel ⌚ 07:49 - 29 mars 2022

**La direction de Pure Salmon a confirmé vendredi dans un communiqué l'abandon de la construction d'une ferme aquacole à Landacres. A l'issue du conseil municipal hier soir, Frédéric Cuvillier a répondu aux questions de la presse. Pour le maire socialiste, la faute revient à « un groupuscule qui confond écologie et régression. »**

# Boulogne-sur-Mer : Local Océan en dit plus sur son projet de ferme à saumon à 200 M€

Le 08/03/2023 à 16:02 par La rédaction



L'Actualité



Pour construire sa ferme, Local Océan a fait appel à Rudy Ricciotti, l'architecte du Mucem de Marseille et du Palais du cinéma de Venise. (crédit Rudy Ricciotti Architecte)

**Plus de deux ans après l'annonce du projet de [la ferme de saumons Local Océan à Boulogne-sur-Mer](#), les dirigeants de la société sortent du silence. Où on est le projet à plus de 200 millions d'euros qui envisage d'élever 9 000 tonnes de saumon par an ? Alain Treuer, PD-G de la société a répondu aux questions de *PDM* le 8 mars.**



## Non aux projets de pisciculture intensive dans le Boulonnais

9 juillet · 🌐

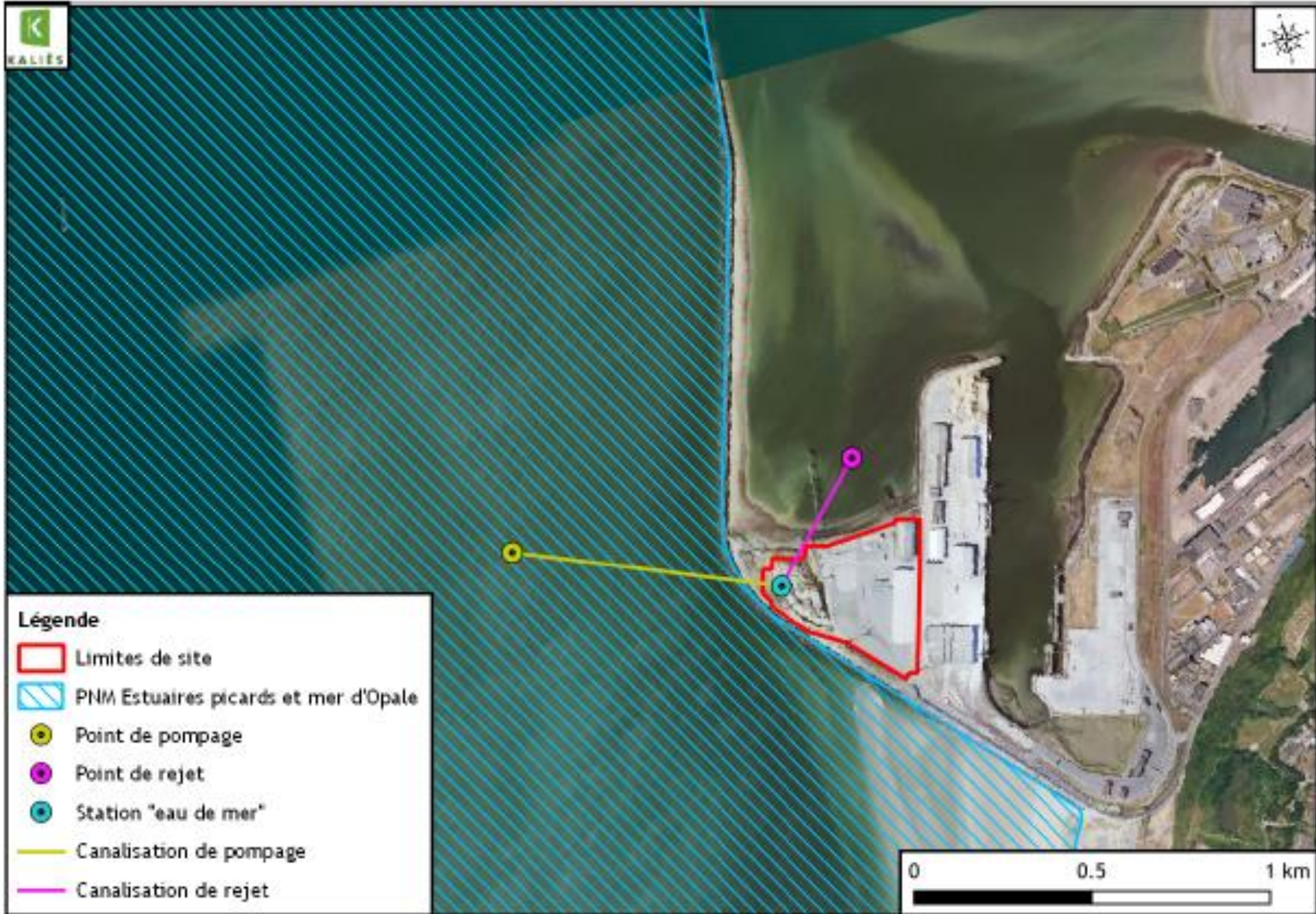
📖 Le Parc Naturel Marin émet un nouvel avis défavorable à Local Ocean 📖

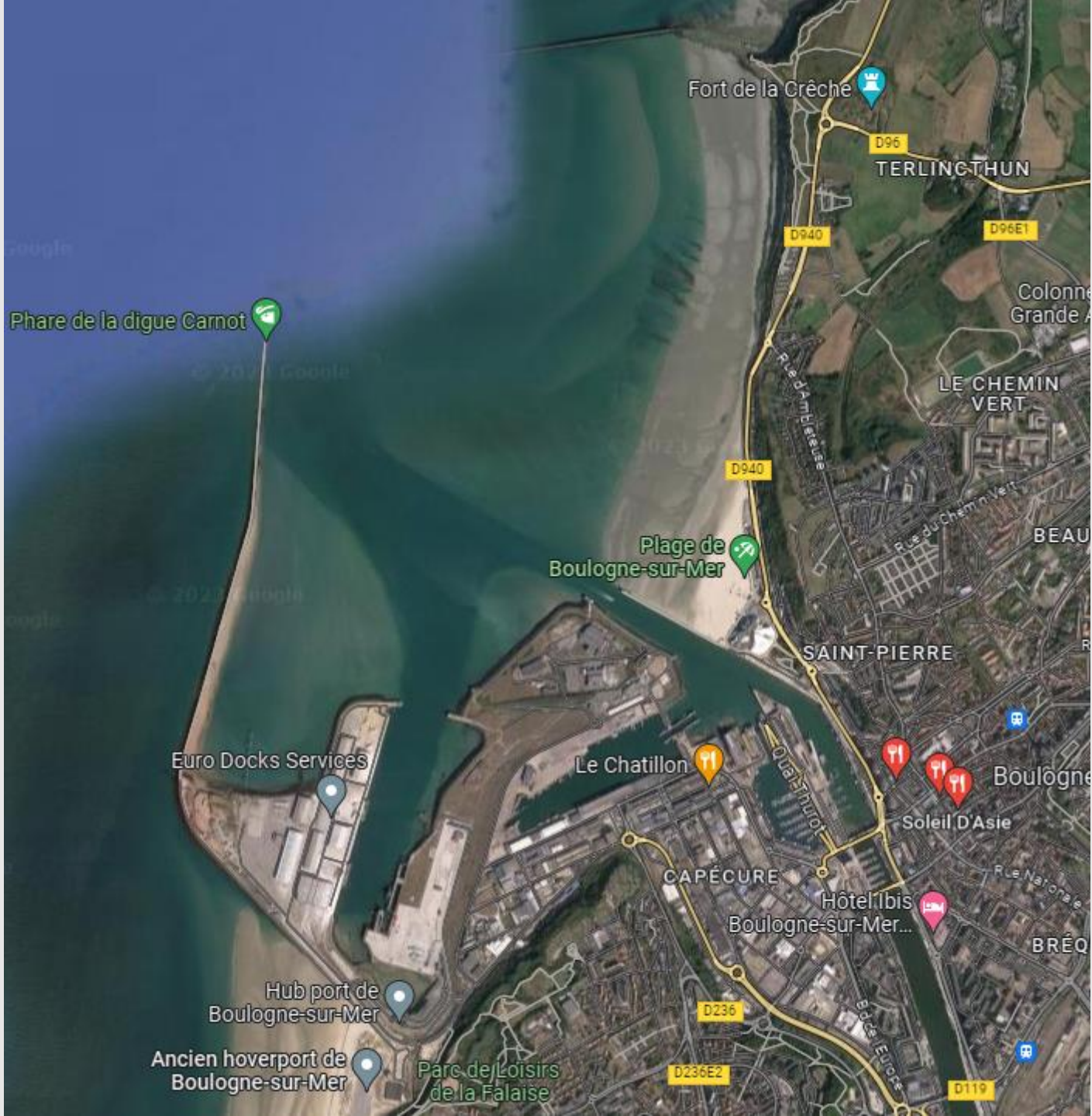
👉 Parmi les risques soulevés par le Parc figurent le débit important d'eaux usées dans l... [En voir plus](#)



LAVOIXDUNORD.FR

**Local Ocean: «en un an, rien n'a changé», le Parc naturel marin toujours opposé à la ferme aquacole**





LOCAL OCEAN FRANCE - LE PORTEL  
DDAE - Réponse aux Services de l'État

Rejets en eau salée	Débits de rejets (m <sup>3</sup> /hr.)		
	Débit Process	Débit d'échange de chaleur - sans contact avec les poissons	Débit total
	1000	6500	7500
Concentration prévue des effluents (mg/l)			
Total Azote	18	0.0	2.3
Total Phosphore	0.9	0.0	0.1
Total Matière en Suspension	42	0.0	5.6
Demande biologique en Oxygène	25	0.0	3.3

Le tableau suivant indique les quantités globales par jour et par an de rejets par type d'effluent :

Rejets en eau salée	Quantités minimales de rejet	Quantité moyenne de rejet	Quantité maximale de rejet	Rejets moyens
	kg/j	kg/j	kg/j	To / An
Total Azote	210	315	420	115
Total Phosphore	11	16	21	5.7
Total Matière en Suspension	501	752	1003	274
Demande biologique en Oxygène	300	450	600	164

# Local ocean : les opposants réagissent à l'avis du commissaire-enquêteur

Suite à l'avis globalement favorable du commissaire-enquêteur sur le projet de ferme à saumons Local ocean à Boulogne-sur-Mer, les opposants réagissent à leur tour. Ils mettent en garde notamment les maires des villes côtières et Nausicaá sur les conséquences du projet sur la qualité de l'eau de mer.



## AIVES soutient cet événement :

- le 7 octobre disons NON aux fermes usines avec RAFU  
(Résistances aux fermes usines) !

- le 7 octobre avec RAFU et  
le Collectif NON à la  
pisciculture intensive dans  
le Boulonnais disons NON  
au projet de Local Ocean !

Toutes et tous à 14h30  
Place Gustave Charpentier à  
Boulogne !

# 7 OCTOBRE

Boulogne sur Mer



Le 7 octobre, partout en France  
à l'appel du Collectif RAFU "*Résistances aux fermes usines*"  
nous dirons **NON aux fermes usines !**

A Boulogne sur Mer, avec le Collectif "*NON à la  
pisciculture intensive dans le Boulonnais*" nous dirons  
**NON au projet de Local Ocean !**  
**NON à l'élevage intensif de saumon !**

Rendez-vous samedi 7 octobre, pour faire du raffut, à  
14h30 Place Gustave Charpentier à Boulogne sur Mer

The image shows a red rectangular banner. On the left, the word 'NON' is written in a large, bold, black, uppercase font. The letter 'O' is replaced by a circular illustration of a fish, possibly a salmon, swimming in water. To the right of the 'NON', the text 'À LA PISCICULTURE INTENSIVE DANS LE BOULONNAIS' is written in a black, uppercase font, arranged in three lines.



Aives - Association InterVillage pour un Environnement Sain

Publié par Jean-Michel Jedraszak · 5 j ·

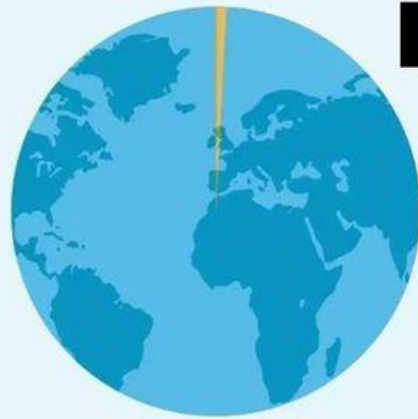


80 participants à Boulogne sur Mer, à l'appel de [#RAFU](#) et du « Collectif contre la pisciculture intensive dans le Boulonnais » pour dire NON aux fermes usines.  
AIVES soutenait cet événement !

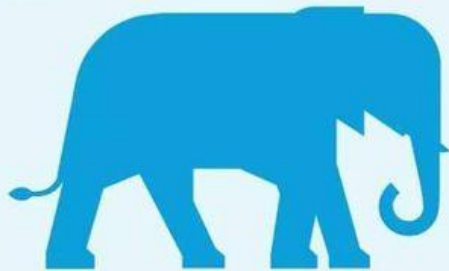


# LE VRAI GRAND REMPLACEMENT...

## BIOMASSE DES VERTÉBRÉS TERRESTRES



IL Y A 10 000 ANS



  
**1% HUMAINS  
SAUVAGES**

**99% ANIMAUX SAUVAGES**



AUJOURD'HUI



**32% HUMAINS  
DOMESTIQUES**



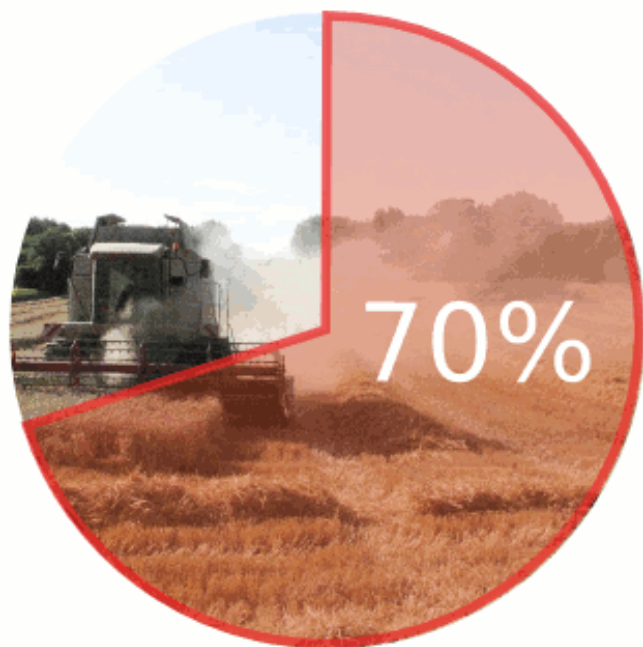
**1% ANIMAUX  
SAUVAGES**



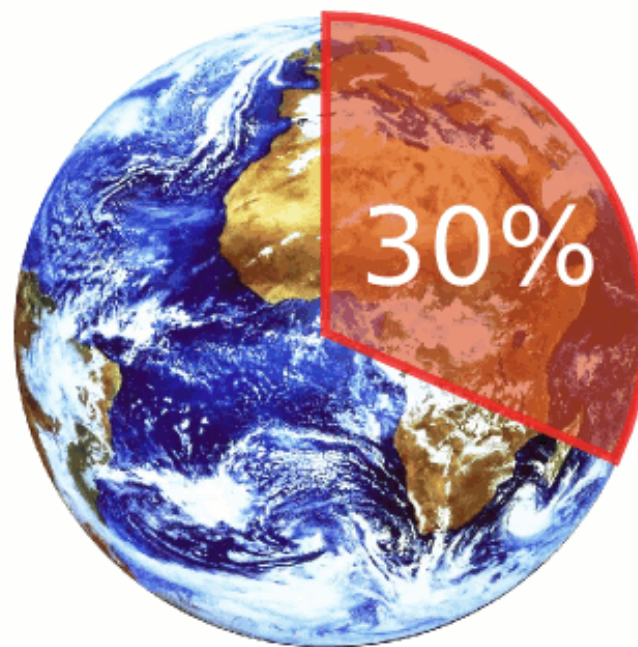
**67% ANIMAUX  
DOMESTIQUES**

Calculations based on Smil (2011)

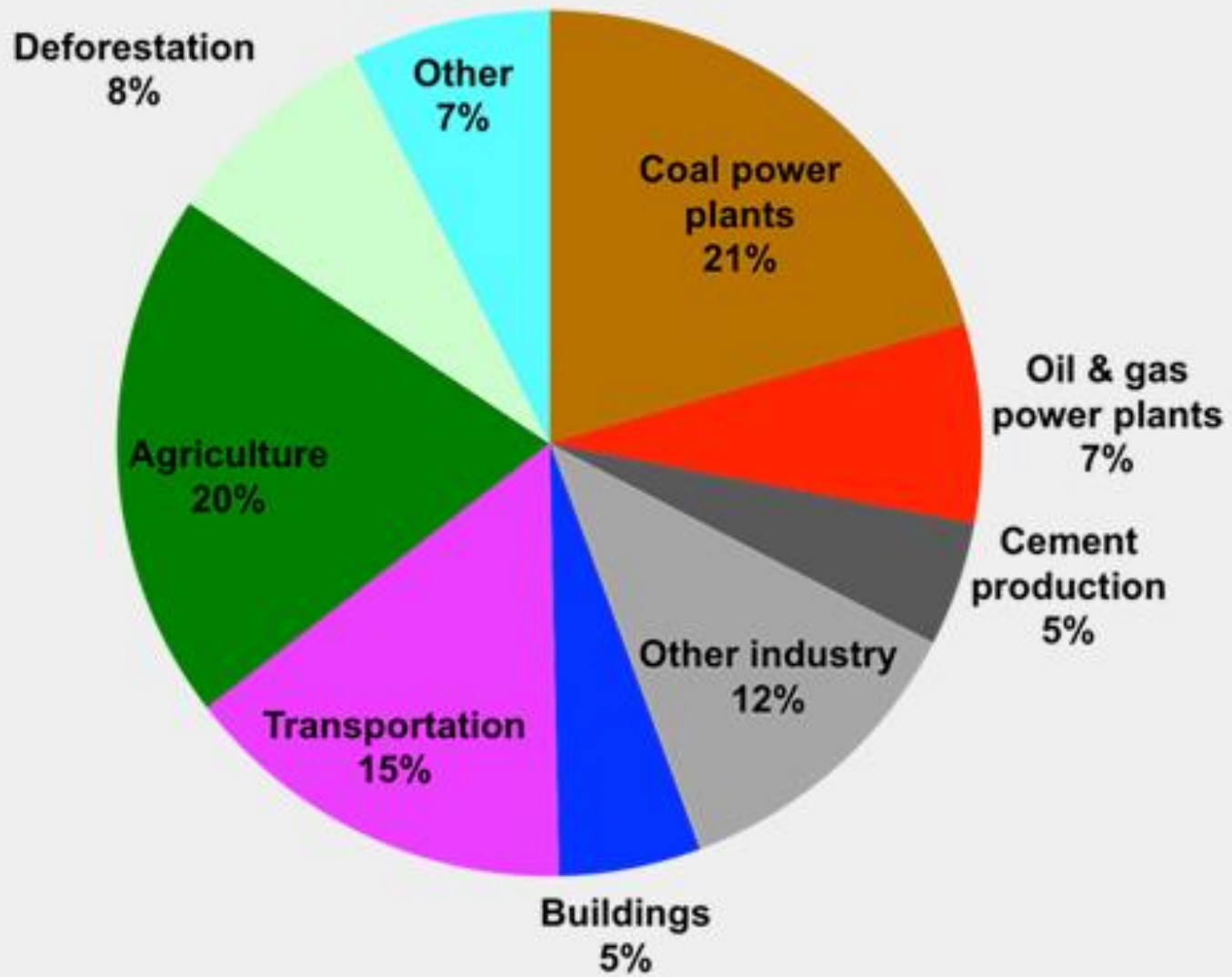
# L'élevage emploie :



**des surfaces  
agricoles**

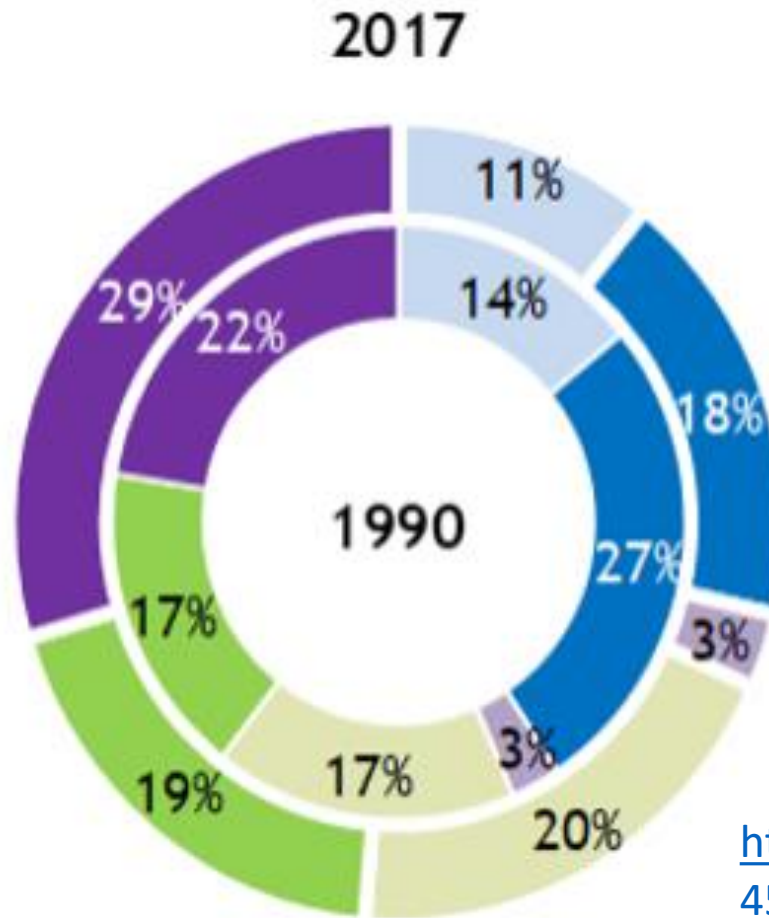


**des terres  
émergées**



*Répartition des émissions mondiales de gaz à effet de serre par activité en 2015.*

## Evolution des émissions des GES en France



<https://www.fao.org/3/i6345f/i6345f.pdf>

Transformation énergie	Industrie manufacturière	Déchets (centralisé)
Résidentiel/tertiaire	Agriculture/sylviculture	Transports

CITEPA-SERRE-secteur -d/CO2e.xlsx  
 Source CITEPA / format SECTEN - avril 2019

# DIAPO AG 2021

## PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

### PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

### SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

### SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

### LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier



Le **Collectif Plein Air** est né en **2013 à Hillion**, au fond de la baie de Saint-Brieuc en Côtes-d'Armor. C'est ici que des algues vertes mortifères témoignent de tous ces animaux d'élevage emprisonnés par milliers et millions, et seuls leurs excréments s'échappent tôt ou tard à l'air libre.

Le Collectif Plein Air est un collectif informel. Il est indépendant et apolitique.

**PLEIN AIR** est l'acronyme de **P**our nous **L**ibérer de l'**E**levage **I**ndustriel, pour la **N**ature et les **A**nimaux, et pour l'**I**nnovation dans le **R**espect.

Il défend trois grands objectifs :

- le respect du vivant,
- le développement d'une agriculture et d'une alimentation durables,
- et la construction d'un cadre économique et réglementaire plus juste.

Il s'est doté d'une [Charte](#).



Etat ou trepas  
Env  
trepassé

AIVES

Collectif Plein air  
FREE

TOUT NATURE  
DEVENEZ BENEVOLE  
POUR LA PROTECTION DE LA  
TOURNAI

LE REMEMBREMENT  
abusif et autoritaire aux  
FERMES-USINES  
à TREBRIVAN (22)...



La Justice passe, l'Etat outrepatte  
et l'Environnement trépatte !

AIVES

Association intervillage  
pour un développement durable  
HEURINGHEM-ECQUES



ecques



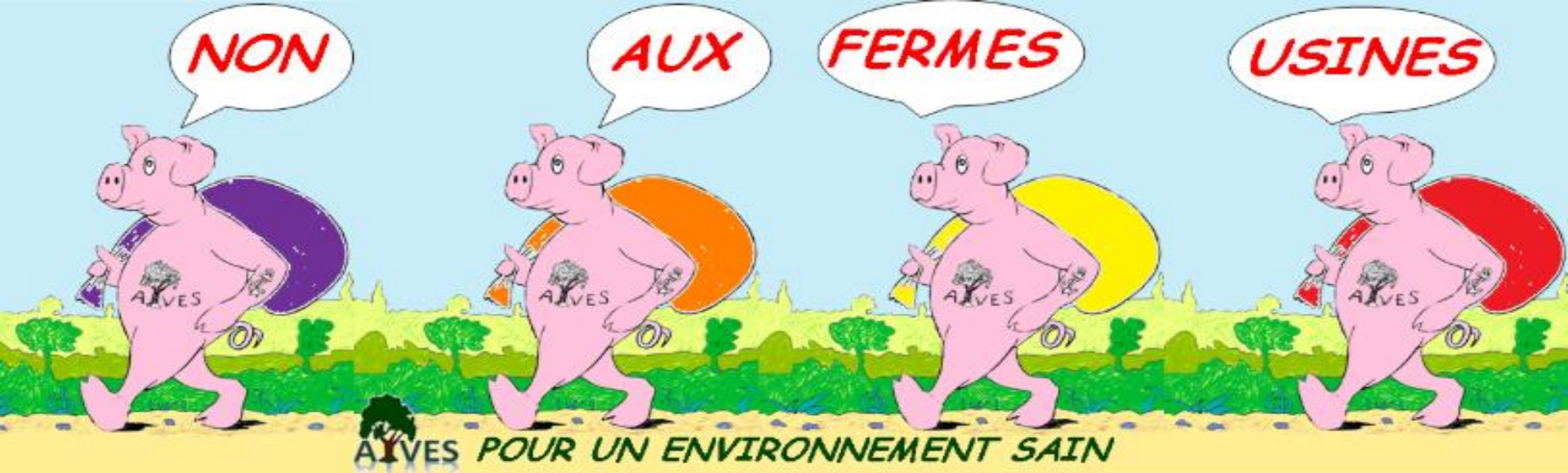




**Rafu**<sup>e</sup>

RÉSISTANCES  
AUX FERMES-USINES

**MORATOIRE SUR  
LES FERMES-USINES**



- 1- Définition des fermes-usines
- 2- Carte interactive des fermes usines de France
- 3- Moratoire sur les fermes usines (pétition)
- 4- Rencontre avec les députés
- 5- Participation aux résistances
- 6- Journée nationale d'action du 7 octobre

<https://resistancesauxfermesusines.fr>

**NON**

**AUX**

**FERMES**

**USINES**



**AIVES POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN**

# LES RÉSISTANTES 2023

**RENCONTRES DES LUTTES  
LOCALES ET GLOBALES**



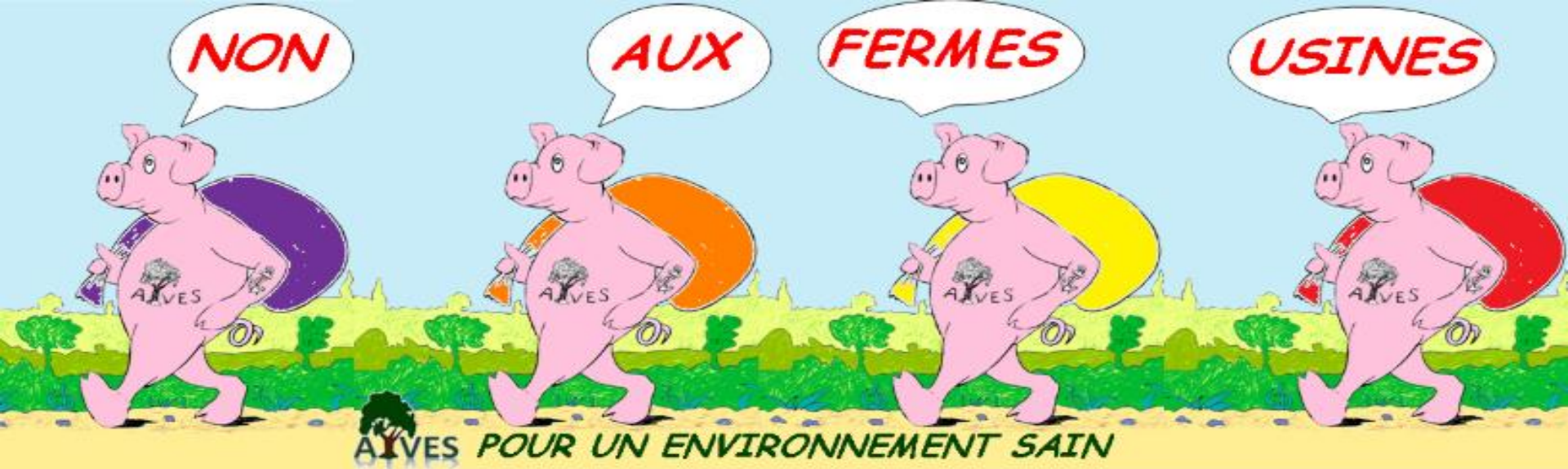
**3, 4, 5, 6  
AOÛT  
LARZAC**

**L'HEURE EST GREVE**

**NOUS NE BATTRONS  
PAS EN RETRAITE**



La proposition de travailler de concert avec le Collectif informel RAFU (Résistances aux fermes usines) dans les perspectives 2023/2024/2025



**« « La 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le jeudi 19 octobre 2023 à Ecques soutient la proposition de pouvoir s'associer avec le collectif informel « Résistances aux fermes usines » RAFU sur les sujets concernant les fermes usines, AIVES garde son indépendance totale et son Collège (ou une nouvelle assemblée générale) peut mettre fin à tout moment à cette collaboration ».**

vote

# DIAPO AG 2021

## PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

### PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

### SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

### SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

### LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# **Sur la défense de l'environnement :**

**Sur le projet Tropicalia**

**Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres**

**Sur l'extension de la ZAC du fond Squin**

**Sur l'unité de méthanisation d'Ecques**



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



**Sur la défense de l'environnement :**

**Sur le projet Tropicalia**

Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

Sur l'extension de la ZAC du fond Squin

Sur l'unité de méthanisation d'Ecques

**Sensibilisation et mobilisations contre des projets mortifères, d'un autre siècle, comme ce zoo tropical sous cloche de 20 000 m<sup>2</sup> (26°/28° toute l'année) qu'est Tropicalia.**



**Un "NON SENS" absolu !**

## Manifestation avec près de 150 participants le 19 décembre 2021



**Aives - Association InterVillage pour un Environnement Sain**

Publié par Jean-Michel Jedraszak · 20 décembre 2021 · 🌐



Ils sont venus dire NON à Tropicalia ce dimanche 19 décembre !

Près de 150 personnes à cette époque de l'année, avec météo peu favorable et situation sanitaire difficile, ce fut un bel exploit !

Parmi les nombreuses associations : AIVES, NOVISSSEN, Le GDEAM, Les Ran'donneurs d'alerte.

Bravo aux organisateurs.

Merci aux participants.



# Rassemblement le 22 mai 2022 à Berck sur Plage



## Un recours déposé par le GDEAM contre le permis modificatif



Aives - Association InterVillage pour un Environnement Sain

Publié par Jean-Michel Jedraszak · 7 octobre 2022 ·



AIVES soutient sans réserve la nouvelle initiative du GDEAM-62 contre le permis de construire modificatif de Tropicalia.

Il est complètement délirant, dans le contexte actuel, de constater que les promoteurs de ce projet persiste à vouloir créer une serre tropicale géante dans les Hauts de France !



LAVOIXDUNORD.FR

**Nouveau recours des écologistes contre le permis modificatif de Tropicalia**

Le Groupement de défense de l'environnement de l'arrondissement de Montreuil (GD...



Gdeam-62

13 octobre, 16:33 · 🌐



Bonjour à toutes et à tous.

Les adhérents du GDEAM-62 ont commencé à se mobiliser pour assurer financièrement la poursuite de la lutte juridique contre Tropicalia, apportez aussi votre soutien !



HELLOASSO.COM

**Poursuivre le combat en 2024 sur le terrain juridique contre tropicalia**

Financement participatif organisé par GDEAM-62 - Pour continuer le combat engagé en 2020 !...



Vous, Mariette Vanbrugge et 6 autres personnes

2 partages

**Poursuivre le combat sur le terrain juridique contre Tropicalia par [GDEAM-62](#),  
Pour continuer le combat engagé en 2020 ! Pour aller en appel en 2024 !**

Une serre animalière tropicale géante à proximité du littoral de la Côte d'Opale est une aberration alors que les estuaires picards hébergent une flore et une faune exceptionnelles à protéger et faire connaître en priorité. Le combat juridique engagé et que nous devons poursuivre constitue une pression susceptible de dissuader les investisseurs potentiels, en tout cas de bien les freiner, et donc de moins en moins probable la réalisation du projet.

**Votre soutien financier est très important pour sécuriser la poursuite du combat.**

2 recours sont actuellement engagés au tribunal administratif de Lille contre les permis de construire de la serre TROPICALIA sur les communes de Rang du Fliers et Verton, dans le Pas-de-Calais.

Le jugement quel qu'il soit déclenchera l'appel du GDEAM-62, à condition qu'il soit prêt financièrement, ou celui des promoteurs, même si l'association n'est pas prête financièrement, appel qui occasionnera des frais d'avocat et de nouveaux risques financiers pour l'association.

Aussi l'anticipation, la sécurisation, sont-elles des passages obligés.

**Prévisionnel des dépenses : 10 000 euros**



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# Sur la défense de l'environnement :

Sur le projet Tropicalia

Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

Sur l'extension de la ZAC du fond Squin

Sur l'unité de méthanisation d'Ecques



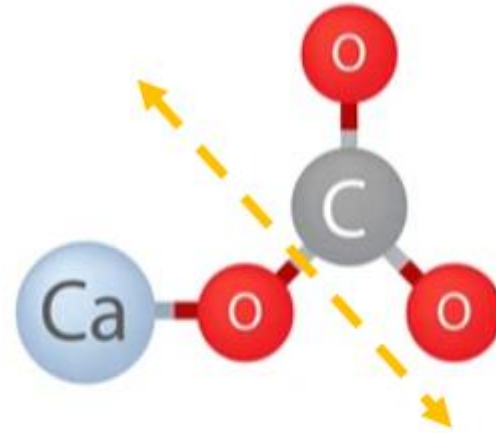
# AIVES

Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



Extension de la cimenterie de Lumbres  
Présentation du projet

# Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres



## Les Emissions de CO<sub>2</sub> de la filière ciment:

### Quelques repères chiffrés:

La production de ciment:

- 7% des émissions mondiales de GES
- 2% des émissions françaises de GES

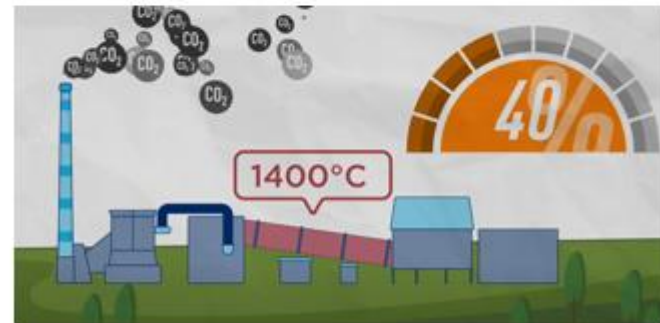
A l'échelle du secteur industriel français:

- 12% des émissions de GES

La région des Haut-de-France concentre 39% des émissions des grandes industries françaises.

La cimenterie de Lumbres est en 4<sup>ème</sup> position derrière Arcelor Mittal /Versalis/Roquette avec des émissions de 525784 tonnes de CO<sub>2</sub> en 2020.

Les importations de clinker -dont le process de fabrication est très émetteur- ont doublé en 3 ans (15%).  
Acheminement depuis l'Espagne, l'Afrique du Nord et le Moyen Orient.





# AIVES

## Association InterVillage pour un Environnement Sain



## Effets attendus du nouveau four

### Forte réduction des émissions à la tonne produite de clinker

- **20 % par tonne de CO<sub>2</sub>**  
(+36 % avec l'augmentation de la production)

- **40 % par tonne d'oxydes d'azote**  
(0 % avec l'augmentation de la production)

- **80% par tonne de dioxydes de soufre**  
(- 66 % avec l'augmentation de la production)

Augmentation de l'extraction de matériaux :

**1,7 million de tonnes/an**

contre 1 million/an actuellement

Élévation de la taille de la tour du four à

**110 mètres de haut,**  
soit 30 mètres de plus que la cheminée la plus haute du site actuel

Augmentation de la quantité de combustibles valorisés

**250 000 tonnes/an**  
contre 140 000/an actuellement

Augmentation du nombre d'emplois indirects

**400 emplois indirects**  
contre 250 actuels

Augmentation du transport routier local avec  
**250 camions/jour contre 180 actuels**

Baisse de la consommation d'eau  
**- 50 %**  
**200 000 m<sup>3</sup> économisé**





Heuringhem

# AIVES

Association Intervillage pour un  
Environnement Sain



Ecques



## Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

**Performances technologiques** :Le projet consiste à passer de fours en voie humide à un four en voie sèche avec précalcinateur ce qui est conforme aux avancées technologiques les plus abouties. Le nouveau four (K6) permettra notamment l'économie de 20% de CO<sub>2</sub> à la tonne, une réduction conséquente des oxydes d'azote et dioxydes de soufre-gaz précurseurs de particules fines - responsables de la pollution de l'air ainsi qu'une baisse significative de la consommation d'eau de 50%.



Heuringhem

# AIVES

Association Intervillage pour un  
Environnement Sain



Ecques

## Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

Pour rentabiliser la nouvelle infrastructure, l'entreprise augmente sa production (+70%). Afin que l'avancée technologique n'entraîne pas une surconsommation de ciment, et donc une augmentation de ses émissions de GES, il est impératif que l'entreprise Eqiom réorganise son parc. Elle doit s'engager à diminuer sa production sur ses autres sites par le biais d'une reconversion des activités qui y sont déployées. Il est impératif que soit établi à l'échelle nationale un bilan de ses émissions de GES intégrant les réductions de ses autres sites dans l'optique d'un bilan global pour 2050 de baisse de 81% de ses émissions de GES, conformément à l'objectif SNBC.

# Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

Avis favorable le 8 juin 2023

## AVIS du commissaire enquêteur

J'estime donc que les avantages de ce projet de modernisation de la cimenterie EQIOM de Lumbres (phase 1) au regard des enjeux environnementaux, économiques, sociétaux et sociaux excèdent ses inconvénients et que ce projet présente un véritable caractère d'intérêt général, dont l'acceptabilité serait accentuée par la mise en œuvre des recommandations figurant ci-après, recommandations qui n'ont toutefois pas de caractère obligatoire.

**C'est pourquoi, après avoir :**

- étudié le dossier d'enquête,
- rencontré le maître d'ouvrage,
- visité les lieux,
- examiné la totalité des observations du public, de la MRAe, des garants de la concertation,,
- étudié le mémoire en réponse du pétitionnaire,

**Je soussigné, commissaire enquêteur, émets un**

**avis favorable** sans réserve

**au projet de modernisation de la cimenterie EQIOM de Lumbres (phase 1)**

# Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la Coordination  
des Politiques Publiques et  
de l'Appui Territorial**

Bureau des installations classées, de l'utilité publique et de l'environnement  
Section installations classées pour la protection de l'environnement  
DCPPAT-BICUPE-SIC-CPC- n°2023 - 259

Arras, le **31 AOUT 2023**

**Commune de LUMBRES**

-----  
**Demande d'autorisation environnementale  
en vue d'exploiter une unité modernisée de fabrication de clinker et ciment  
par la société EQIOM**

-----  
**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE SURSIS A STATUER**

**Vu** le code de l'environnement ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

**Vu** le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques BILLANT, Préfet de la région Réunion, Préfet de la Réunion (hors classe), en qualité de Préfet du Pas-de-Calais (hors classe) à compter du 10 août 2022 ;

**Vu** le décret du 09 mai 2023 portant nomination de M. Christophe MARX en qualité de secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, sous-préfet d'Arras ;

# Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

**Considérant** que le délai initial d'instruction de 3 mois à compter du 8 juin 2023 ne peut être respecté du fait des délais de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Lumbres ;

**Considérant** que la satisfaction des formalités prévues à l'article R.181-41 du Code de l'Environnement rend nécessaire un délai supplémentaire pour statuer sur la demande d'autorisation environnementale ;

**Sur** proposition du Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais ;

## ARRÊTE :

### Article 1<sup>er</sup>:

Le délai d'instruction de la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter une unité modernisée de fabrication de clinker et ciment sur le site situé Rue Jean-Baptiste Macaux -62380 – sur la commune de Lumbres par la société EQIOM, est prolongé jusqu'au **8 février 2024**.

### Article 2 :

Le Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, le Sous-Préfet de Saint-Omer et le Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la société EQIOM et dont une copie sera adressée au maire de Lumbres.

Pour le préfet,  
le Secrétaire Général



Christophe MARX



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# Sur la défense de l'environnement :

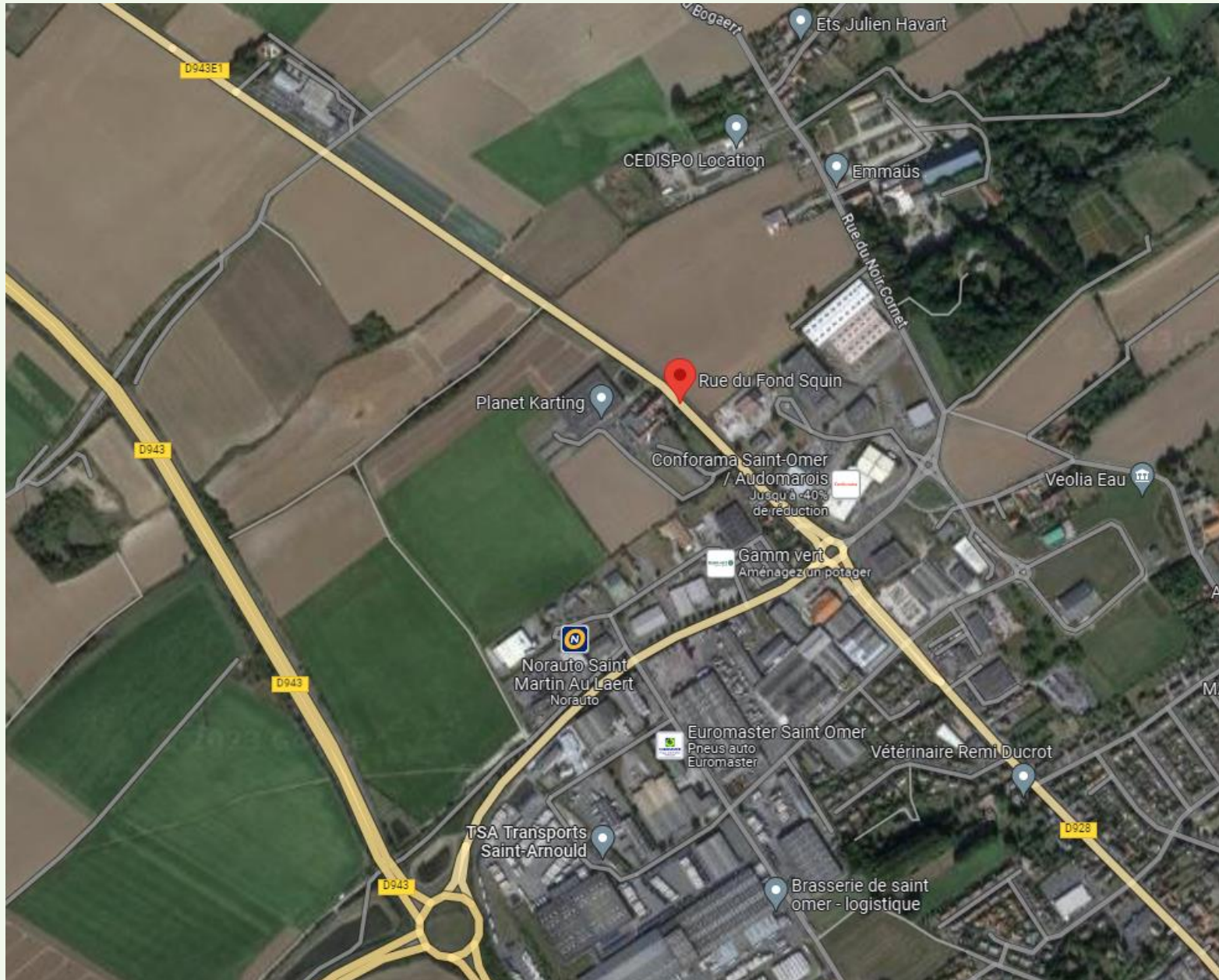
Sur le projet Tropicalia

Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

**Sur l'extension de la ZAC du fond Squin**

Sur l'unité de méthanisation d'Ecques

# Sur l'extension de la ZAC du fond Squin



# Sur l'extension de la ZAC du fond Squin



**19 hectares de terres agricoles**



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



Pour l'Homme - Pour les Animaux - Pour l'Environnement  
**ENSEMBLE(S), DEBOUT POUR LE VIVANT !**

AIVES  
80 rue de Saint-Omer  
62575 Heuringhem  
[asso.aives@gmail.com](mailto:asso.aives@gmail.com)

06 décembre 2022

## **Contribution de l'association AIVES à la consultation publique « Zone du Fond Squin »**

### **Préambule :**

AIVES est une association née en 2012 dans l'Audomarois. Extraits de ses statuts :

« Cette association a pour objet de mener toutes actions et interventions, mais également ester en justice, en faveur de la protection de l'environnement, de la santé humaine et du bien-être des animaux, ces trois domaines étant d'ailleurs étroitement intriqués.



# AIVES

Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



5- Les atteintes à l'environnement et à la biodiversité sont bien explicitées dans l'avis de l'autorité environnementale, inutile de la détailler ici, nous faisons nôtres leurs remarques.

## Conclusion :

Artificialiser 19 ha de terres nourricières, en imperméabiliser une grande partie, diminuer nos capacités à aller vers notre autonomie alimentaire et à lutter contre le réchauffement climatique, porter atteinte à la biodiversité et à l'environnement, le tout pour d'hypothétiques projets d'entreprises qui pourraient trouver place ailleurs, dans des lieux plus propices comme les friches industrielles, tout cela n'est pas soutenable !

**C'est pourquoi AIVES s'oppose à ce projet et demande son abandon.**

PS : l'argument, tant entendu, qu'il s'agit d'un "petit projet local" et qu'il n'aura que peu d'influence sur les thèmes abordés ci-dessus n'est tout simplement plus entendable ! C'est en grande partie la somme de "petits projets locaux" qui artificialise un département tous les 10 ans.



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# **Sur la défense de l'environnement :**

Sur le projet Tropicalia

Sur l'extension de la cimenterie de Lumbres

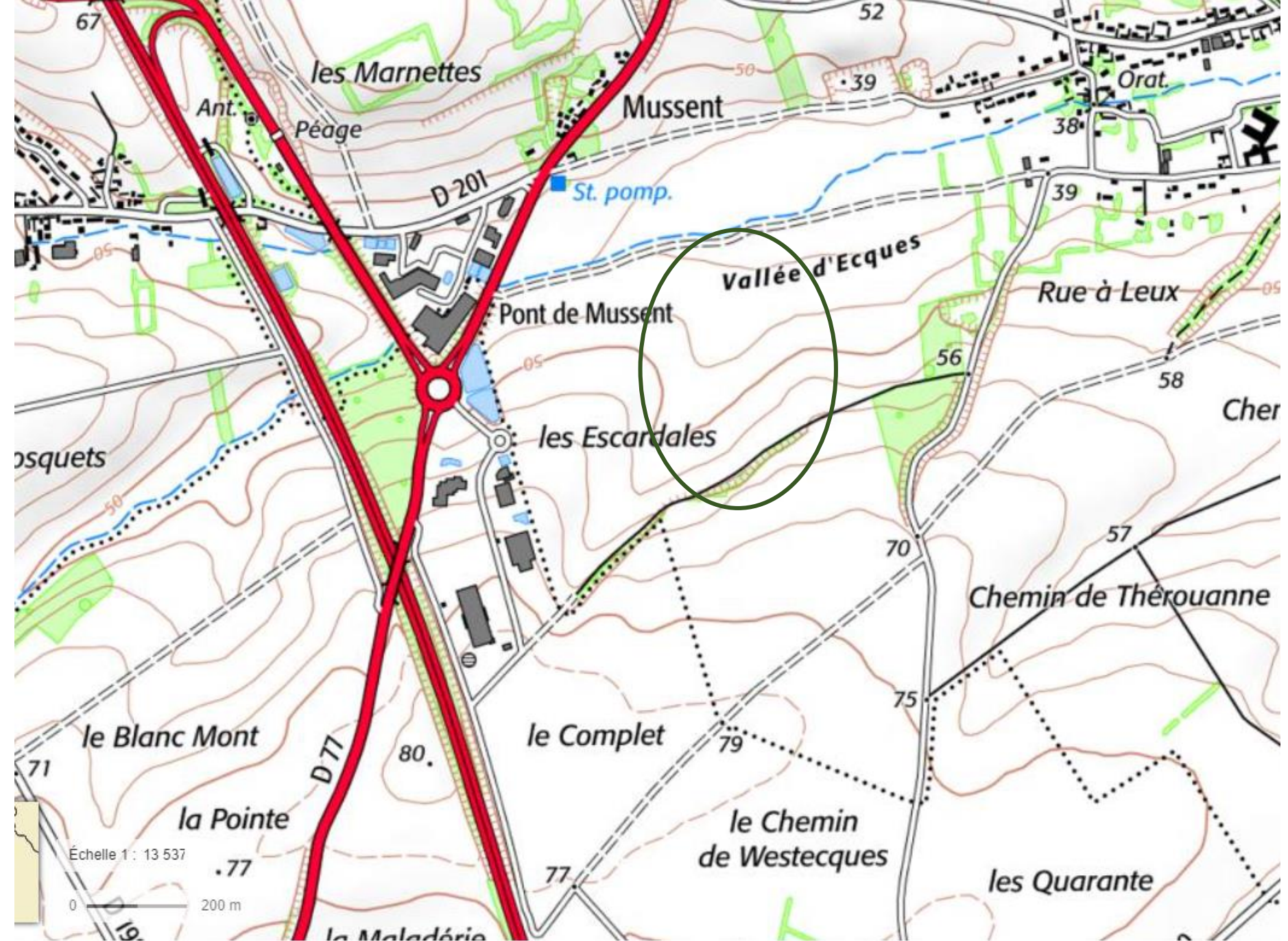
Sur l'extension de la ZAC du fond Squin

**Sur l'unité de méthanisation d'Ecques**

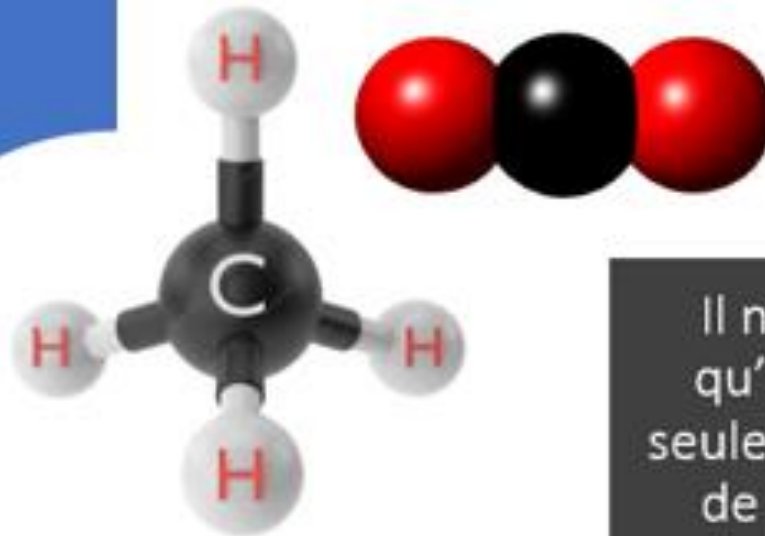


Échelle 1 : 13 537

0 ——— 200 m

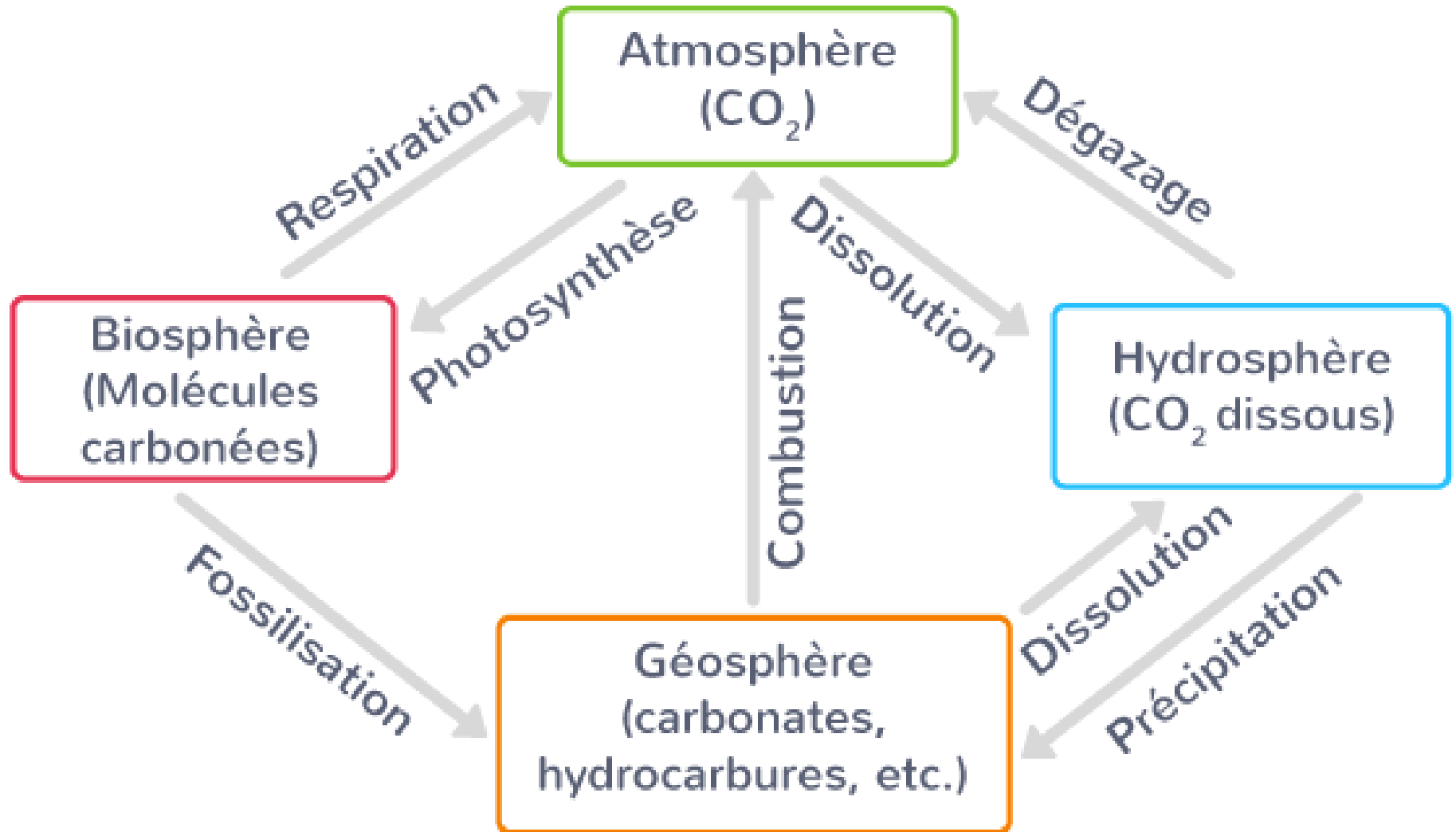


Il n'y a  
qu'une seule  
sorte de  
méthane  
CH<sub>4</sub>

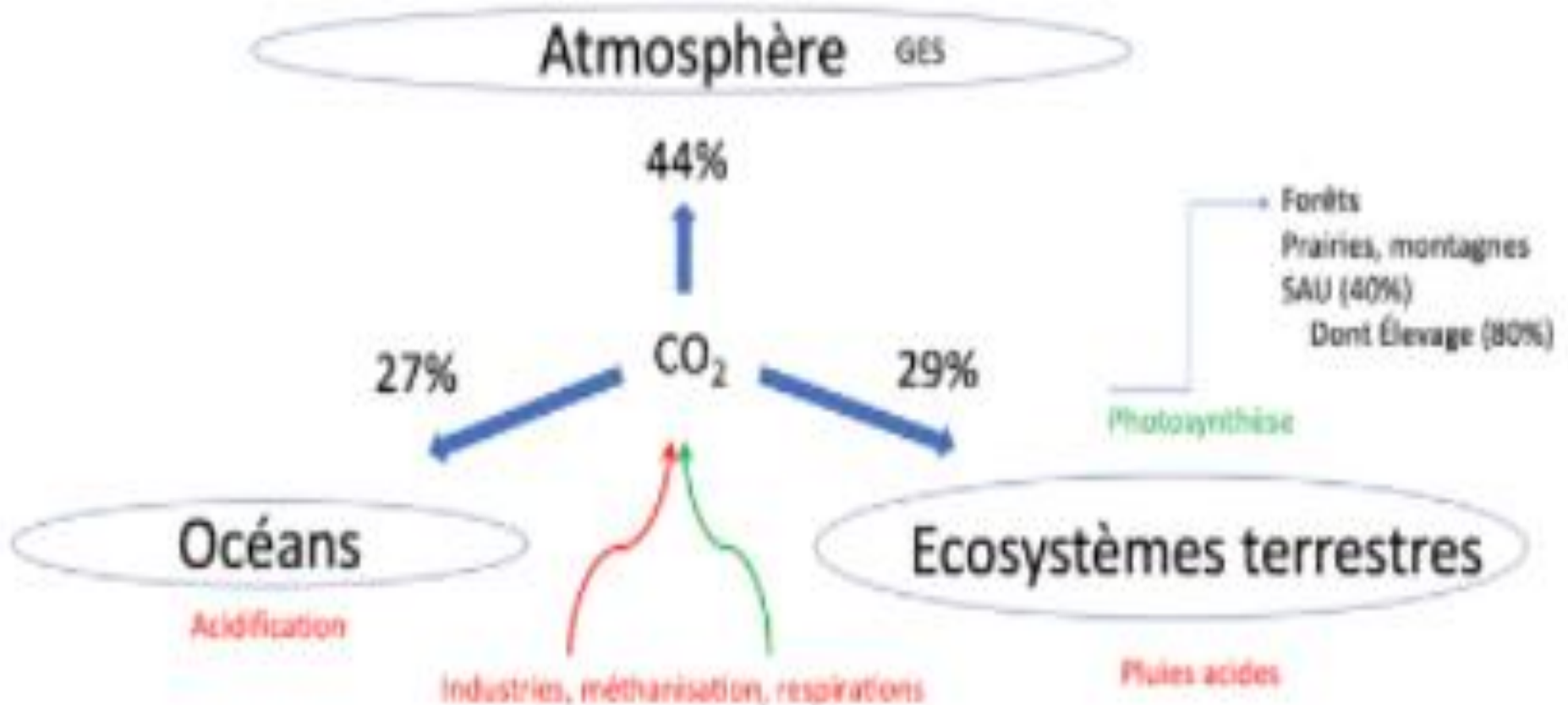


Il n'y a  
qu'une  
seule sorte  
de gaz  
carbonique  
CO<sub>2</sub> :

# Le cycle du carbone



# Le devenir du CO<sub>2</sub> émis dans l'atmosphère même celui issu de la méthanisation !



**"La méthanisation contribue à augmenter les gaz à effet de serre"\***



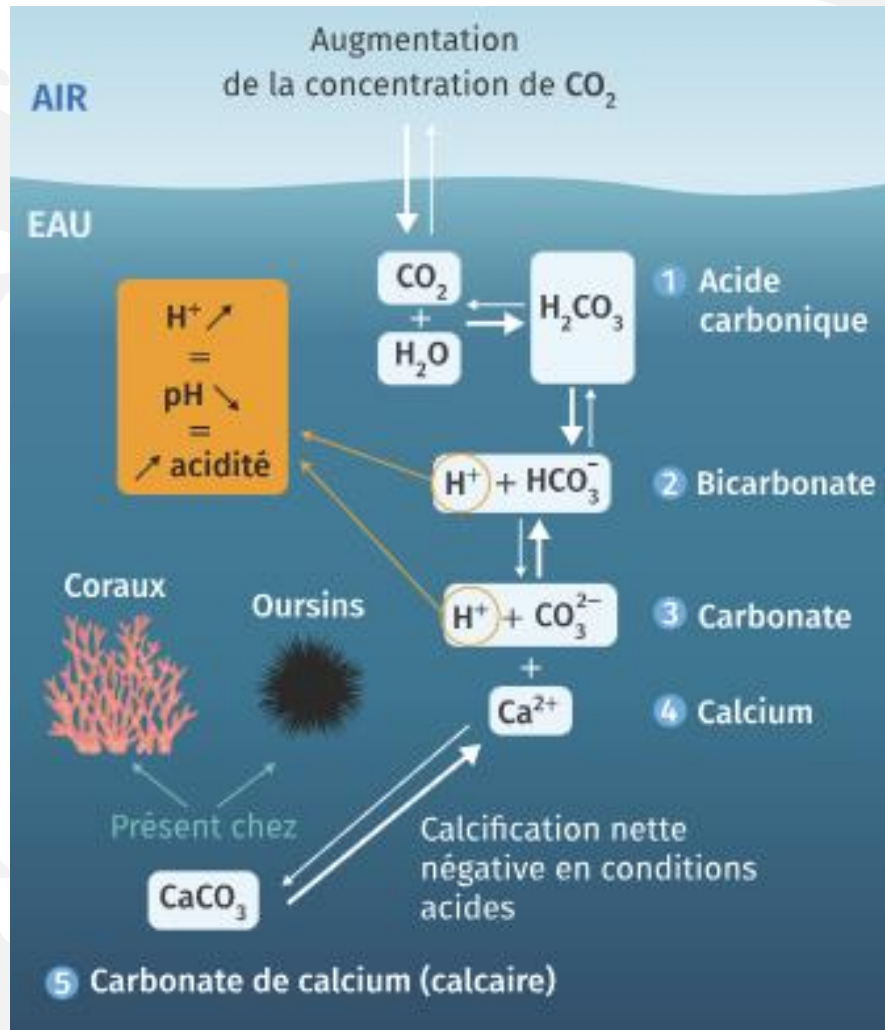
**Nous l'avons dénoncé, même engie finit par le reconnaître**

Pour en savoir plus  
<http://www.cnvmch.fr>



\* déclaration d'engie sur Instagram

**CSNM**



DÉC  
01  
2022

# Pour AIVES, la méthanisation à Ecques, c'est NON !



Un projet d'une unité de méthanisation sur Ecques est en cours de finalisation, il est porté par la SAS Agri Morinie qui regroupe 7 exploitations, toutes extérieures à Ecques. Ce méthaniseur classé ICPE produirait chaque année 3 millions de m3 de biogaz et 32 250 m3 de digestat brut. Il s'agit donc bien là d'un projet de grande ampleur qui produirait une énergie carbonée, *ni verte, ni bio* : le méthane. Ce projet échappe cependant à une enquête publique, à une étude d'impact sérieuse et à l'avis de l'autorité environnementale (MRAe) car le seuil des 100 tonnes d'intrants par jour n'est pas atteint, il sera de 99,85 tonnes !!! Cela nous semble peu pertinent vu les enjeux environnementaux d'un si vaste projet !

[En savoir plus »](#)

JUIN  
15  
2022

# NON au méthaniseur d'Ecques !



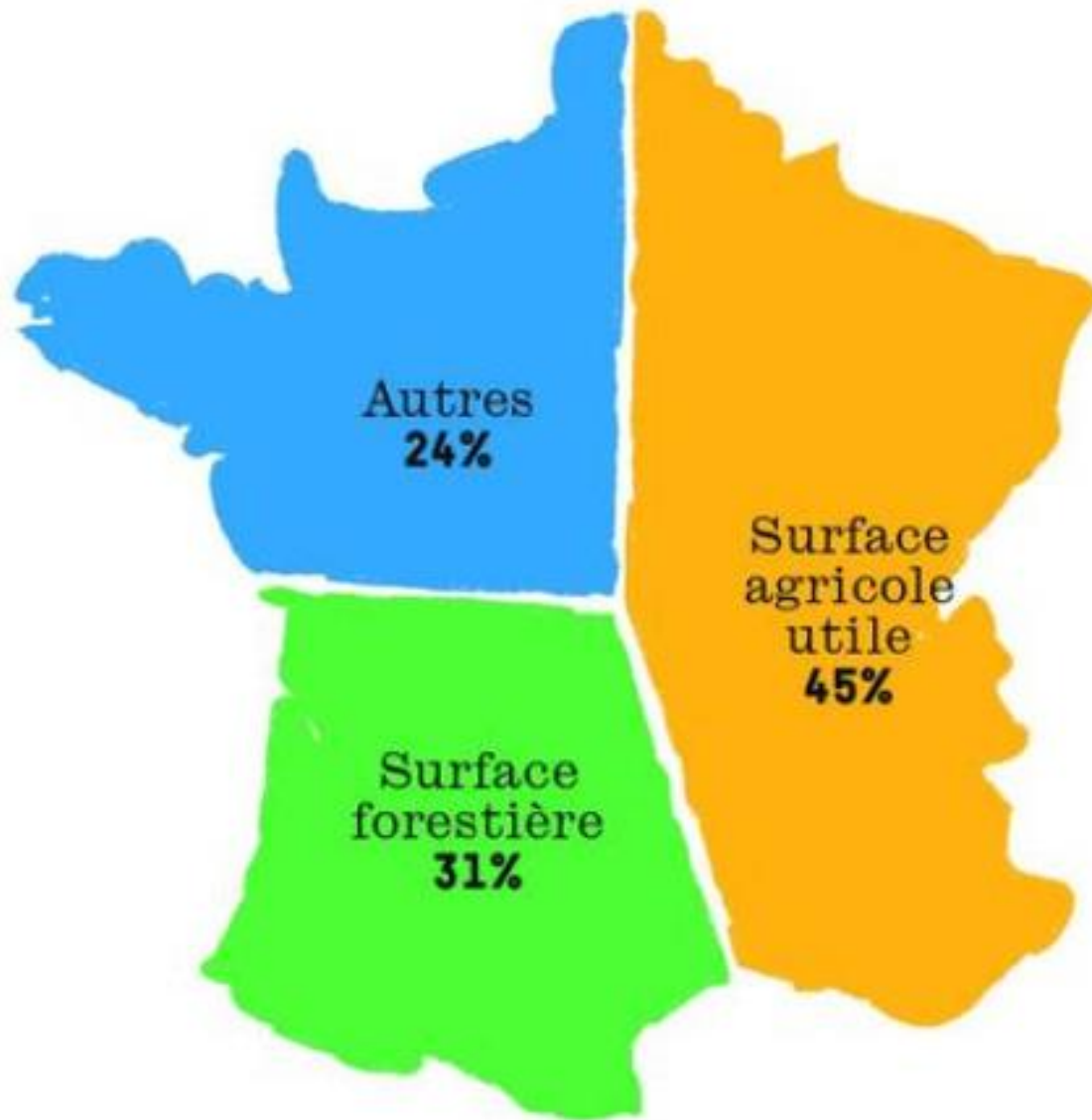
En cette période estivale 2022 AIVES SE MOBILISE :

**NON au méthaniseur d'Ecques !**

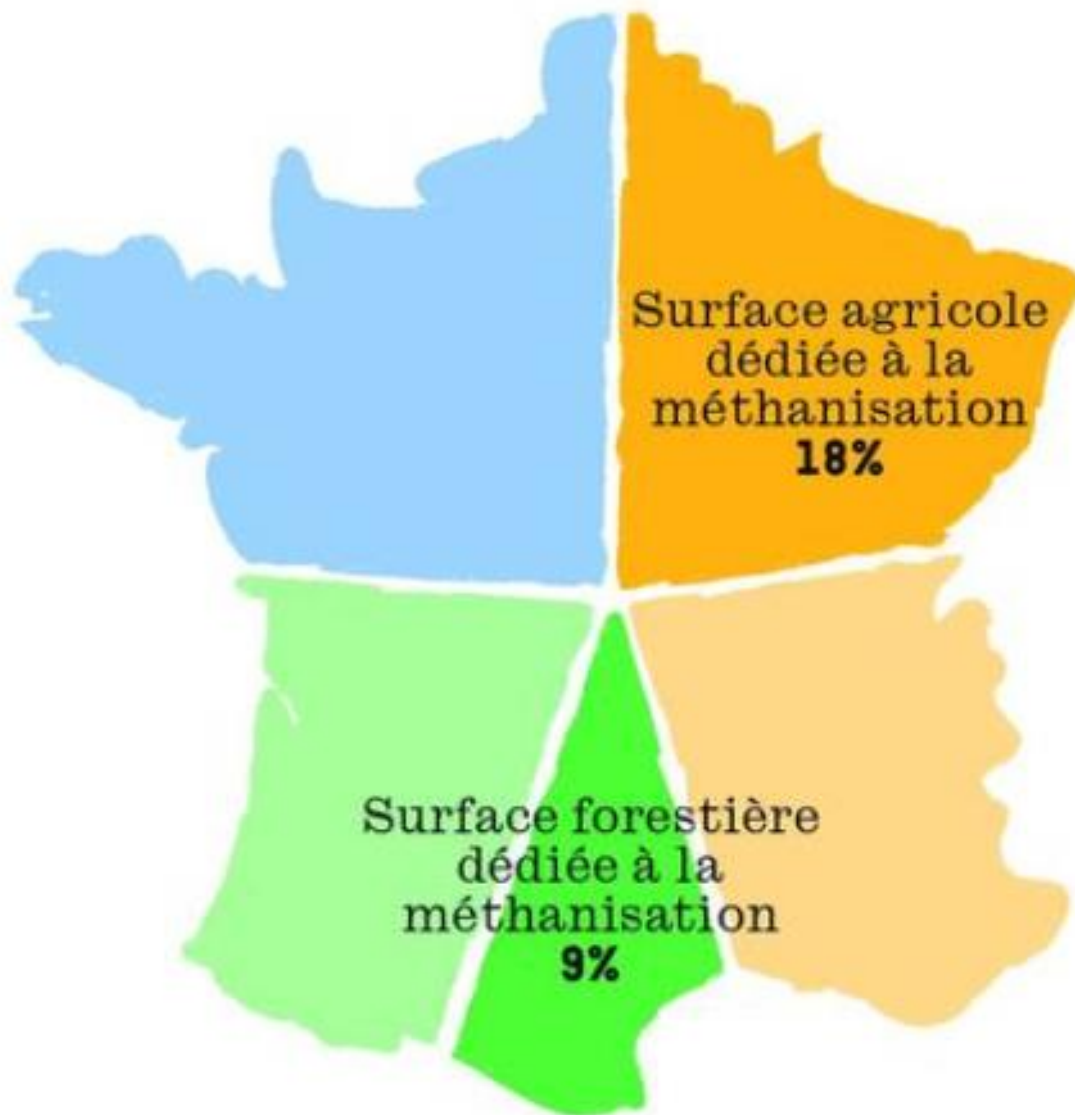
**Participons toutes et tous massivement à la consultation publique autour de ce projet !**

[En savoir plus »](#)

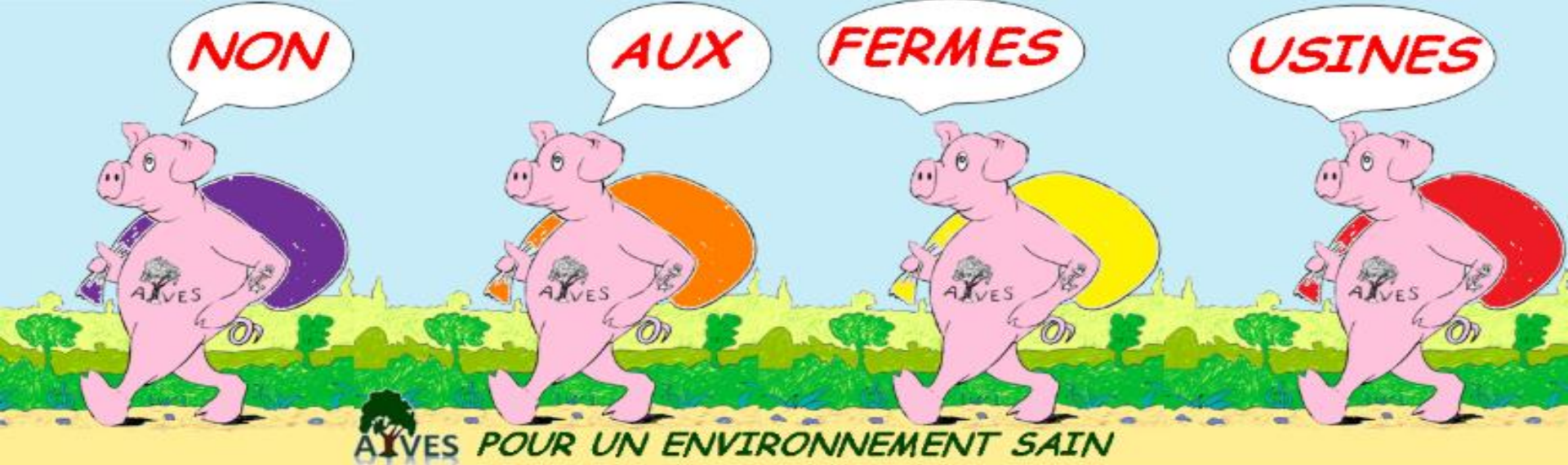
<https://www.aives.fr/non-au-methaniseur-decques/#more-3384>  
<https://www.aives.fr/pour-aives-la-methanisation-a-ecques-cest-non/#more-3406>



**LA SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU)  
REPRÉSENTE À PEU PRÈS LA MOITIÉ  
DE LA SUPERFICIE NATIONALE.**



**SELON L'ADEME, PRÈS DE 1/2 DE LA SURFACE AGRICOLE  
ET 1/3 DES FORÊTS SERONT NÉCESSAIRES  
À L'ALIMENTATION DES MÉTHANISEURS EN 2050.**



**Nécessité d'organiser une réunion d'information dans l'Audomarois sur la méthanisation et pourquoi pas en collaboration avec d'autres associations !**

**La 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le jeudi 19 octobre 2023 à Ecques soutient la proposition de pouvoir s'associer à l'association « Audomarouages » dans le but d'informer voire *d'éduquer* la population dans le cadre des objets des deux associations.**

## REQUETE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

Devant le Président et Membres composant  
Le Tribunal Administratif de LILLE

\*\*\*\*\*

### POUR

Association Inter-villages pour un Environnement Sain  
représentée par M. Jean-Michel Jedraszak  
domicilié en cette qualité au siège social sis *80, rue de Saint-Omer* à HEURINGHEM  
(62 575)

### CONTRE

Etat  
représenté par le préfet du Nord et le préfet du Pas-de-Calais  
domicilié en cette qualité respectivement à la préfecture du Nord sise *1, place de la République* à LILLE (59 000) et à la préfecture du Pas-de-Calais sise *rue Ferdinand Buisson* à ARRAS (62 000)

PAR CES MOTIFS

PLAISE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE DE

**ANNULER** l'arrêté inter-préfectoral [DCPPAT-BICUPE-SIC-LL n°2022-163](#) en date du 26 octobre 2022 des préfets du Nord et du Pas-de-Calais portant enregistrement des installations de la SAS,

**ANNULER** la décision implicite de rejet du recours gracieux formé par lettre recommandée en date du 22 décembre 2022

**CONDAMNER** l'Etat à verser à la requérante la somme de 1 500 € au titre des dispositions de l'article [L 761-1](#) du code de justice administrative.

Fait à LIMOGES, le 16 avril 2023.



**Pierre-Antoine MARTIN**  
*Avocat Docteur en droit*  
[martin.pierre-antoine@avocat-conseil.fr](mailto:martin.pierre-antoine@avocat-conseil.fr)  
06.47.65.57.60

# Les élus d'Ecques surpris par un projet de méthanisation dont ils ne veulent pas

Les élus d'Ecques ont découvert l'année dernière qu'un méthaniseur était en projet juste à côté de la zone des Escardalles. Brigitte Merchier, maire, a invité les associés, onze agriculteurs des environs, à présenter un projet sur lequel les élus se sentent complètement impuissants.

Anthony Berteloot | Publié le 27/09/2021

« La société Agri Morinie espère déposer un permis de construire dans les prochaines semaines, **lancer les travaux l'été prochain** pour une mise en service un an plus tard, à l'été 2023 ».

# DIAPO AG 2021

## PERPÉTUATION & PRESERVATION DE NOTRE ASSOCIATION.

### PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

- vigilance au niveau juridique : enquête publique & recours indemnitaire
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

### SOLIDARITE AVEC LES ASSOCIATIONS EN LUTTE CONTRE LES ELEVAGES INDUSTRIELS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- recours contre l'élevage de Pihem avec L214
- travail avec des associations du Collectif Plein Air

### SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à la Confédération Paysanne
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

### LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier

# 2023 : AIVES renoue avec les ciné-débats !

## Souvenez-vous :

16 novembre 2017 « **Zéro phyto 100% bio** » avec Guillaume Bodin :

<https://www.aives.fr/zero-phyto-100-bio-a-saint-omer-un-beau-succes-pour-aives/#more-2878>

6 mars 2019 « **Un lien qui nous élève** » déjà avec Oliver Dickinson :

<https://www.aives.fr/soiree-cine-debat-un-lien-qui-nous-eleve/#more-3129>

## Et très bientôt :

Nouveau Ciné-débat « **Bienveillance paysanne** » le jeudi 16 mars à 19h30

**Salle Ociné à Saint-Omer avec le réalisateur Oliver Dickinson**

**Organisé et/ou soutenu par 7 associations de la région :**

AIVES - L'AMAP de la Morinie - l'APSH St-Omer - Les Amis de la Conf' 62

le CTAC - le GDEAM 62 - la LPO 62



# Ciné-débat

- avec la participation du réalisateur **Oliver Dickinson**
- organisé par AIVES, l'AMAP de la Morinie, l'APSH St-Omer, le CTAC, le GDEAM 62, les "Amis de la Conf' Paysanne 62" et la LPD 62

Tout public Tarif 6€ Tarif réduit 4€

Les films de l'Anse présentent

# Bienveillance paysanne

un documentaire réalisé par Oliver Dickinson





« C'était hier à Saint-Omer. Une salle comble et un public conquis par ce formidable documentaire qui régale par la beauté des sites et les pratiques vertueuses de ces éleveurs et éleveuses.

C'est le récit d'une réconciliation et d'une collaboration retrouvée entre l'humain et des espèces parfois oubliées au profit de la rentabilité ».

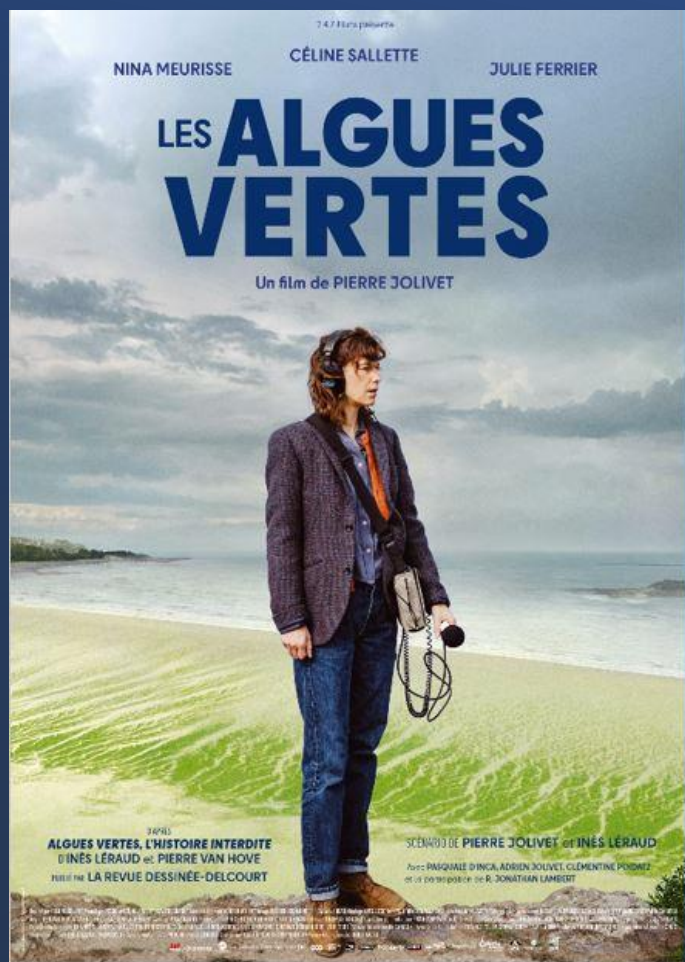


« Pas de dénonciation directe des fermes usines, ni de l'élevage industriel, pas d'image choc... à peine des animaux rescapés et estropiés issus de batteries sont évoqués et montrés. La force de ce documentaire est la SUBTILITE.

Chaque image, et chaque parole prononcée sont militantes. Pas besoin de l'exprimer davantage: tout est dit, tout est montré. Le pire, on le connaît, pas besoin de se l'infliger encore. Merci à Oliver Dickinson pour sa présence et à toutes les associations qui ont participé à cette soirée ! »

<https://www.facebook.com/unlienquinouseleve/>

# 2023 : AIVES renoue avec les ciné-débats !



**AVANT-PREMIERE**

## "Les algues vertes"

film de Pierre Jolivet d'après la BD d'Inès Léraud et Pierre Van Hove

**Jeudi 8 juin à 19h30**  
**Salle Ociné Saint-Omer**

**Projection suivie d'un débat**

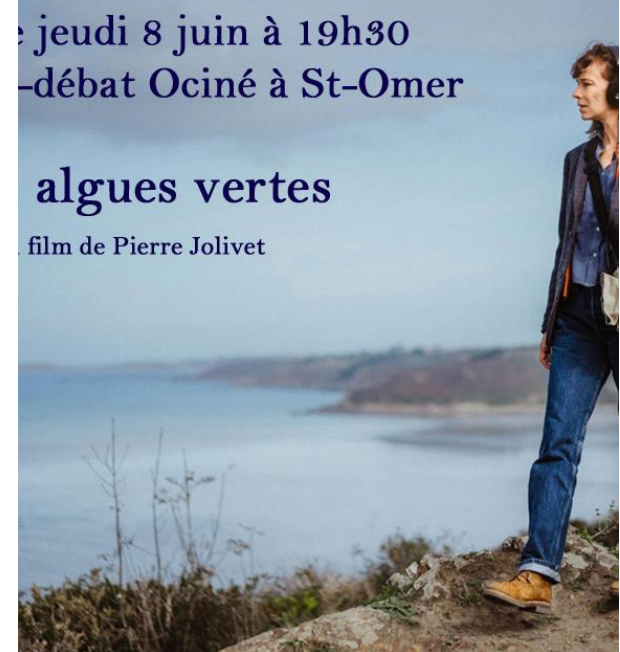
**Avec la participation de la journaliste-auteure Lucile CLAIRET**

Évènement organisé par **AIVES** avec l'AMAP de la Morinie, l'APSH St-Omer, le CTAC, le GDEAM 62, les "Amis de la Conf' Paysanne 62" et la LPO 62



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Un pot de l'amitié clôturera le Ciné-débat. Merci à la **Biocoop de Longuenesse** pour son soutien et sa participation



8 juin à Saint-Omer  
« Les algues vertes »

Joli succès du Ciné-  
débat !



Dunkerque 12 juillet  
« Les algues vertes »  
Joli succès du  
Ciné-débat!





- De : ines leraud

Envoyé : mardi 11 juillet 2023 16:51  
À : Jean-Michel JEDRASZAK <[jmjedraszak@wanadoo.fr](mailto:jmjedraszak@wanadoo.fr)>  
Objet .. pour le ciné-débat

**Cher Jean-Michel,**

**Tu pourras remercier de ma part tout le monde d'être venu à la projection de Dunkerque.**

**J'invite tous les spectateurs et spectatrices à se rapprocher des associations environnementales nationales ou locales, notamment l'Association InterVillage pour un Environnement Sain, l'AIVES ;**

**Je les invite à se former aux questions de biodiversité et de qualité de l'eau, à devenir des sentinelles de l'environnement ;**

**Je les invite à participer à des collectifs empêchant la construction de nouveaux sites industriels qui bétonnent des terres agricoles et s'accaparent les ressources en eau.**



**Je les invite à investir la politique locale, notamment les instances qui gèrent l'eau et l'environnement, afin que ces postes soient davantage occupés par de simples citoyennes et citoyens, et non par des cadres de l'agro-industrie, comme c'est le cas en Bretagne et dans de nombreuses zones rurales.**

**Je les invite à adhérer à Splann!, le nouveau média d'investigation indépendant que j'ai co-fondé avec de nombreux confrères et consœurs de Bretagne, dont Morgan Large, cette journaliste locale qui s'est fait déboulonner ses roues à deux reprises comme cela est raconté dans le film Enfin, j'invite Jean-Michel Jedraszak à raconter son combat contre la porcherie d'Heuringhem et les pressions qu'il a reçues.**

**Inès**

vote



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale

**APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG

2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023

**3 Rapports financiers 2021 et 2022**

4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025

5 Perspectives 2023/2024/2025

6 Questions diverses...

*Pot de l'amitié*

**Dépenses**

Frais d'impression	- €
Hébergement Internet	47,04 €
Frais de déplacements	- €
Frais tenu de compte	- €
Assurance	150,50 €
Frais postaux	- €
PicRights	258,38 €
Librairie Coquelicots	64,00 €
Fête Paysanne	- €
<b>Dépenses manifestations</b>	
Paiement Notaire "Glyphosate"	373,00 €
Indus SNCF	237,00 €
<b>Total des dépenses 2020</b>	<b>1 129,92 €</b>

**Recettes**

Cotisations	404,00 €
(77 adhérents)	
Dons	349,45 €
(Coquelicots 104,45)	- €
Subventions communales	180,00 €
	- €
Produits financiers	105,15 €
<b>Recettes manifestations</b>	
Remboursements SNCF	237,00 €
<b>Total des recettes 2020</b>	<b>1 275,60 €</b>

<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	<b>145,68 €</b>
------------------------------------	-----------------

Report à nouveau N-1	20 581,25 €
----------------------	-------------

<b>Disponible au 31/12/2020 sur nos comptes</b>	<b>20 726,93 €</b>
---	--------------------

**Bilan financier 2020**

<b>Dépenses</b>	
Frais d'impression	- €
Hébergement Internet	47,04 €
Frais de déplacements	- €
Frais tenu de compte	- €
Assurance	150,61 €
Frais postaux	- €
	- €
Don GDEAM	1 000,00 €
<b>Dépenses manifestations</b>	
<b>Total des dépenses 2020</b>	<b>1 197,65 €</b>

<b>Recettes</b>	
Cotisations	406,00 €
(78 adhérents dont 31 en couple)	
Dons	343,00 €
(Coquelicots 104,45)	- €
Subventions communales	180,00 €
	- €
Produits financiers	98,77 €
<b>Recettes manifestations</b>	
<b>Total des recettes 2021</b>	<b>1 027,77 €</b>

<b>Résultat de l'exercice 2020</b>	<b>- 169,88 €</b>
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	20 726,93 €
----------------------	-------------

<b>Disponible au 31/12/2021 sur nos comptes</b>	<b>20 557,05 €</b>
---	--------------------

## **Bilan financier 2021**

<b>Dépenses</b>	
Frais d'impression	- €
Hébergement Internet	47.04 €
Frais déplacements	322.18 €
Frais tenu de compte	- €
Assurance	156.26 €
Frais postaux	- €
	- €
Don soirée GDEAM	200.00 €
<b>Dépenses manifestations</b>	
Tracts méthanisation	136.80 €
Drapeaux AIVES	203.40 €
Drapeaux collectif Tropicalia	164.52 €
<b>Total des dépenses 2022</b>	<b>1 230.20 €</b>


<b>Recettes</b>	
Cotisations	140.00 €
(27 adhérents dont 11 couples)	
Dons	391.61 €
(dont 116,00€ Terres de lutte)	- €
Subventions communales	180.00 €
	- €
Produits financiers	266.67 €
<b>Recettes manifestations</b>	
<b>Total des recettes 2022</b>	<b>978.28 €</b>


<b>Résultat de l'exercice 2022</b>	- 251.92 €
------------------------------------	------------

Report à nouveau N-1	20 290.38 €
----------------------	-------------


<b>Disponible au 31/12/2022 sur nos comptes</b>	<b>20 038.46 €</b>
---	--------------------

## **Bilan financier 2022**

  
EFFECTUEZ  
UN VIREMENT

  
VOIR VOS REMISES  
DE CHÈQUES

  
EDITEZ  
UN RIB

  
VOIR L'ÉVOLUTION DE  
VOTRE SOLDE EN VALEUR

## OPÉRATIONS

Date ↕	<a href="#">Plus de critères de recherche</a> 🔍	Montant ↕
10 Août 2023	↓ PRELEVEMENT FACTURE CRÉDIT AGRICOLE 2023-07	-2,00 €
26 Juillet 2023	↔ RETRO A TITRE COMMERCIAL TENUE DE COMPTE PROFESSIONNEL	+2,00 €
26 Juillet 2023	↔ RETRO A TITRE COMMERCIAL TENUE DE COMPTE PROFESSIONNEL	+2,00 €
26 Juillet 2023	↔ RETRO A TITRE COMMERCIAL TENUE DE COMPTE PROFESSIONNEL	+2,00 €
26 Juillet 2023	↔ RETRO A TITRE COMMERCIAL TENUE DE COMPTE PROFESSIONNEL	+2,00 €
26 Juillet 2023	↔ RETRO A TITRE COMMERCIAL TENUE DE COMPTE PROFESSIONNEL	+2,00 €
18 Juillet 2023	📄 REMISE DE CHEQUE 4035012	+150,00 €
13 Juillet 2023	↔ VIREMENT EN VOTRE FAVEUR VIR INST DE LIGUE POUR LA PROTEC	+50,00 €
10 Juillet 2023	↓ PRELEVEMENT FACTURE CRÉDIT AGRICOLE 2023-06	-2,00 €
04 Juillet 2023	📄 CHEQUE EMIS 9353690	-240,15 €
04 Juillet 2023	📄 CHEQUE EMIS 9353692	-15,20 €



# AIVES

Association InterVillage  
pour un Environnement Sain

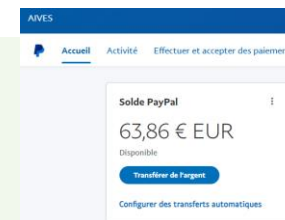


ASSOC. INTERVILLAGE ENVIRON SAIN  
Compte courant n° 16622223101

724,01 €

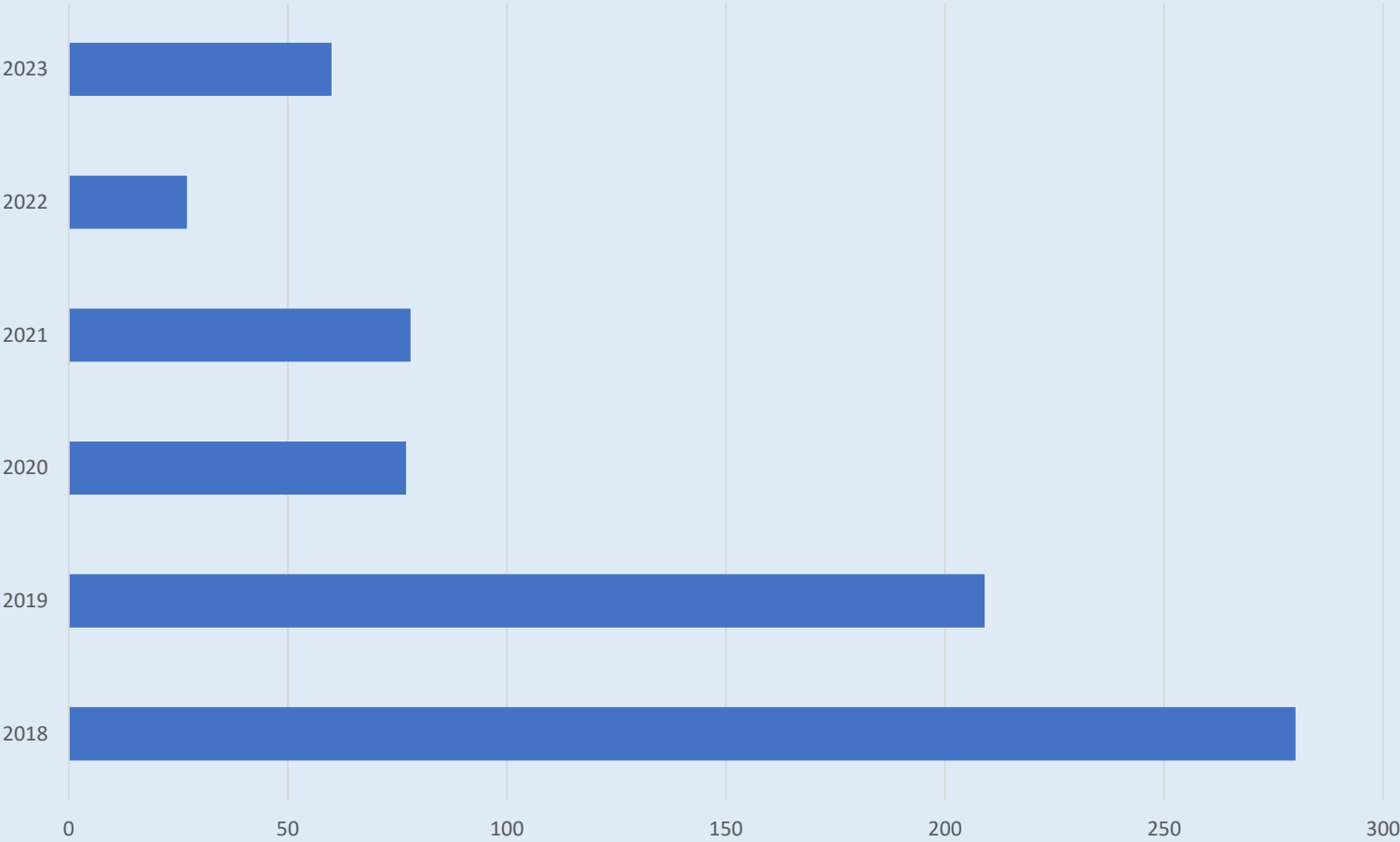
ASSOC. INTERVILLAGE ENVIRON SAIN  
Livret A association n° 53926261009

17 561,58 €

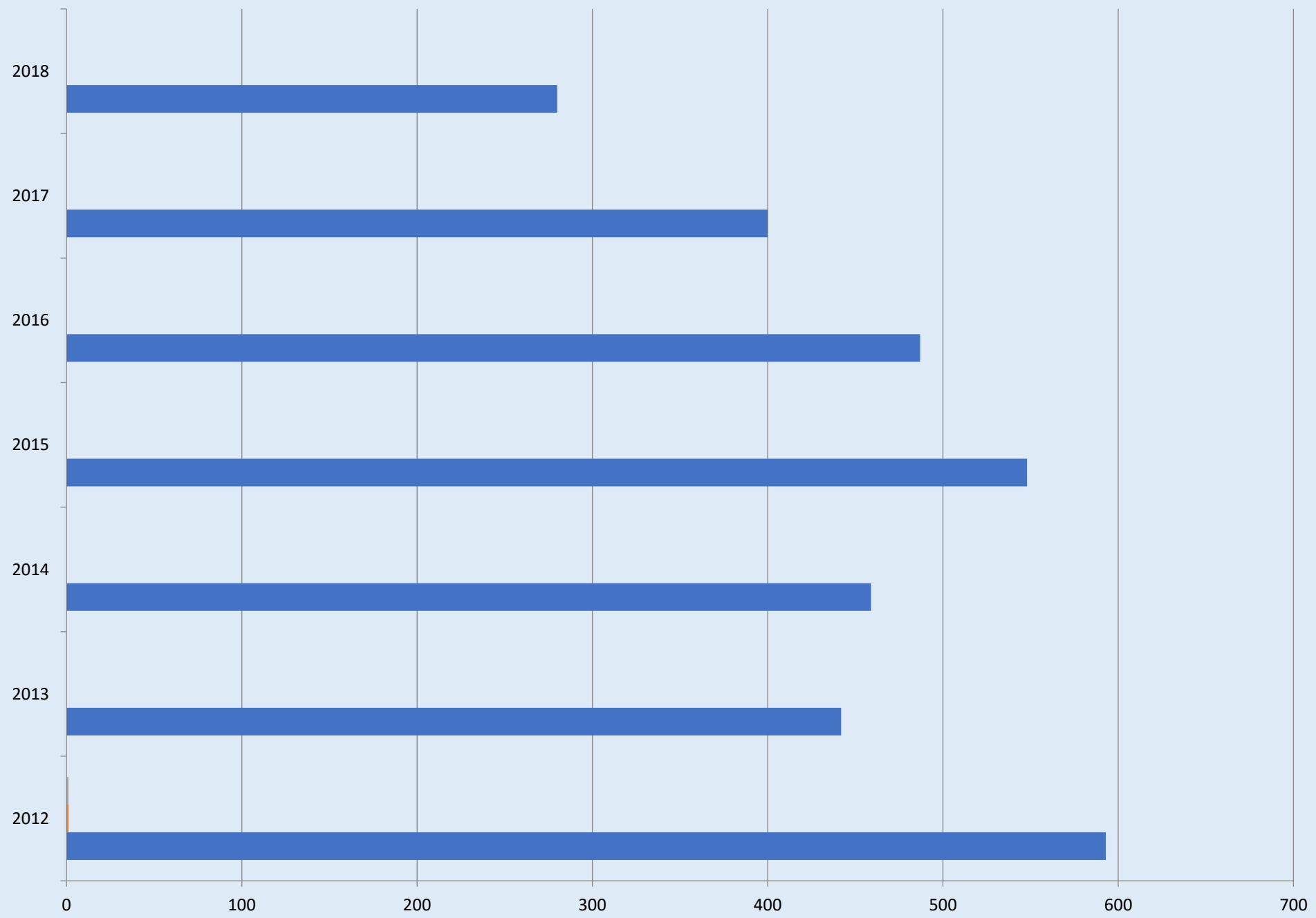


**Total : 18 349,45€**

# AIVES nombres d'Adhérents par année



# AIVES nombre d'adhérents par année



vote



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale

**APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG

2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023

3 Rapports financiers 2021 et 2022

**4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025**

5 Perspectives 2023/2024/2025

6 Questions diverses...

*Pot de l'amitié*

# Proposition pour le Collège 2021 / 2022

NOM	Prénom	Ville
CASSEZ	Priscilla	Saint-Omer
GRIMBERT	Alain	Seninghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROCHE	Hélène	Salperwick
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VENDEVILLE	Nicole	Seninghem
FAYEULLE	Hélène	Arques

# Proposition pour le Collège 2023 / 2024

NOM	Prénom	Ville
ESNAULT	Hélène	Saint-Omer
ESNAULT	Sophie	Seninghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROCHE	Hélène	Salperwick
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VENDEVILLE	Nicole	Seninghem
FAYEULLE	Hélène	Arques
ROUSSEL	Simon	Salperwick
POLAERT	Hélène	Wizernes

vote



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale

**ADOPTION DE LA COMPOSITION DU COLLEGE  
2023 / 2024**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG

2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023

3 Rapports financiers 2021 et 2022

4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025

**5 Perspectives 2023/2024/2025**

6 Questions diverses...

*Pot de l'amitié*

## REGAIN DES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION AVEC UNE ÉQUIPE EN PARTIE RAJEUNIE

### - SUR LES FERMES USINES LOCALES

- porcherie d'Heuringhem
- élevage de poulets de chair de Pihem avec L214
- élevage de saumons de Boulogne sur Mer avec le collectif de Boulogne

### - SOLIDARITÉ AVEC LES COLLECTIFS EN LUTTE CONTRE LES ÉLEVAGES INTENSIFS

- participation aux actions des autres associations des Hauts de France
- collaboration avec RAFU
- collaboration avec Plein Air

### - SOLIDARITÉ LES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE

- soutien à la Confédération Paysanne, AMAP...
- participation éventuelle à la Fête Paysanne
- mobilisation contre les méthaniseurs et en particulier celui d'Ecques

### - LUTTE POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU VIVANT

- participation aux actions contre TROPICALIA
- participation aux actions pour la défense du climat
- soutien aux luttes contre l'accaparement du foncier (ZAC)



**REGAIN DES ACTIVITÉS DE NOTRE ASSOCIATION  
AVEC UNE ÉQUIPE EN PARTIE RAJEUNIE**

Poursuite de nos ciné-débats mais avec en plus d'autres thématiques

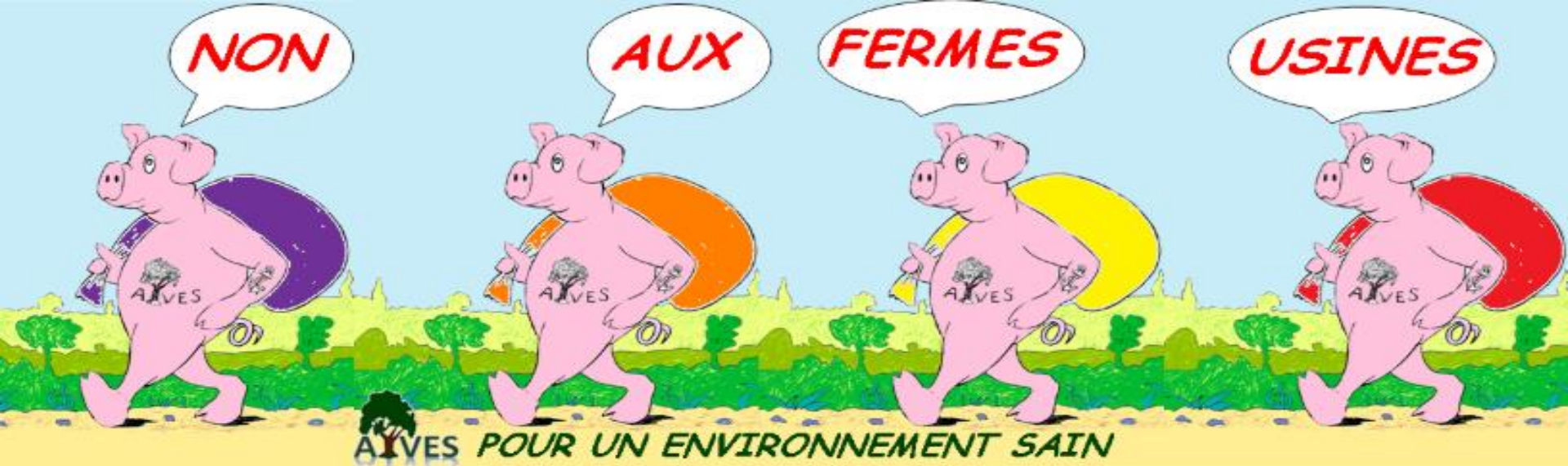
Organisation de conférences avec d'autres associations ou pas (méthanisation)

Collaboration plus ou moins étroite avec "Audomarouages" sur l'éducation populaire

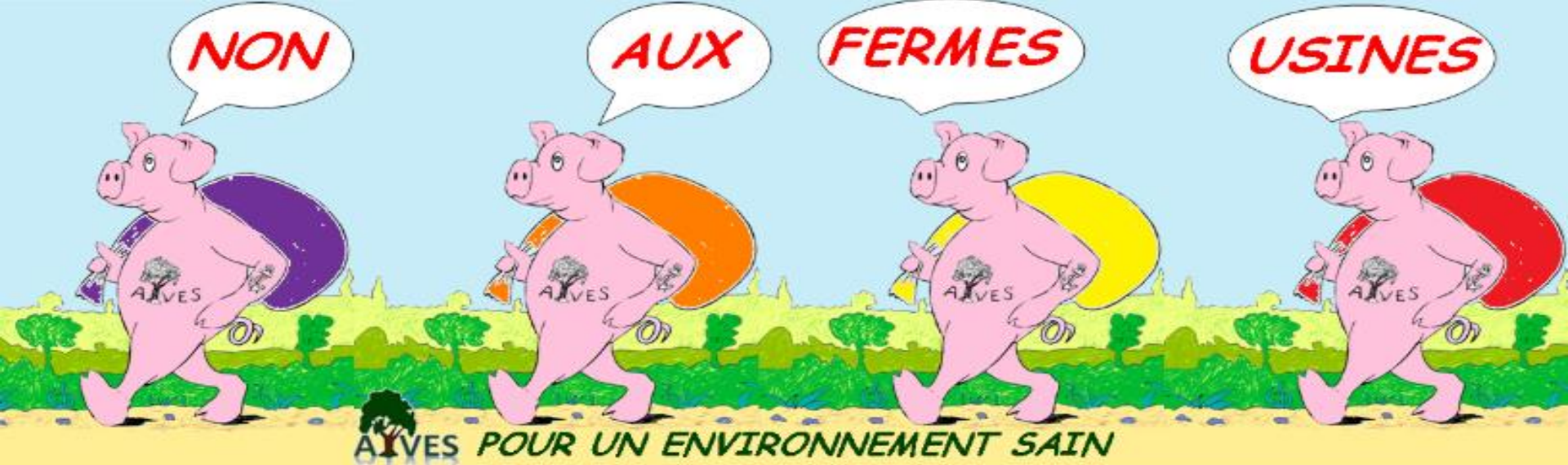
Soutien actif à des activités orientées vers la culture

....

**TOUT CE QUE LA NOUVELLE EQUIPE IMPULSERA  
COMME ACTIONS POUR LA DEFENSE DE  
L'ENVIRONNEMENT, DU VIVANT  
ET DE L'HUMAIN !**



**« La 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le jeudi 19 octobre 2023 à Ecques soutient la proposition de pouvoir s'associer avec le collectif informel « Résistances aux fermes usines » RAFU sur les sujets concernant les fermes usines, AIVES garde son indépendance totale et son Collège (ou une nouvelle assemblée générale) peut mettre fin à tout moment à cette collaboration ».**



La 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'AIVES réunit le jeudi 19 octobre 2023 à Ecques soutient la proposition de pouvoir s'associer à l'association « Audomarouages » dans le but d'informer voire *d'éduquer* la population dans le cadre des objets des deux associations.

Extrait de l'article 2 de nos statuts : « L'association exerce son activité principalement dans la région audomaroise ... Son action passera notamment par une information et une sensibilisation des citoyens consommateurs ».

vote



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



# 9<sup>ème</sup> Assemblée Générale

**APPROBATION DES PERSPECTIVES**



**AIVES**  
**Association InterVillage  
pour un Environnement Sain**



## **Ordre du jour :**

1 Approbation du procès-verbal de la 8<sup>ème</sup> AG

2 Rapport moral et d'activités 2021/2022/2023

3 Rapports financiers 2021 et 2022

4 Élection du COLLÈGE 2023/2024/2025

5 Perspectives 2023/2024/2025

**6 Questions diverses...**

*Pot de l'amitié*



**AIVES**  
Association InterVillage  
pour un Environnement Sain



**L'ordre du jour étant épuisé :**

**FIN de la 9<sup>ème</sup> Assemblée  
Générale D'AIVES**